



PNUE

**Programme des  
Nations Unies pour  
l'Environnement**

Distr. Limitée

UNEP(DEPI)/CAR IG.26/INF.4  
1<sup>er</sup> novembre 2006

Original : ANGLAIS

Douzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes

Montego Bay, Jamaïque, du 29 novembre au 2 décembre 2006

**RAPPORT DU DIRECTEUR EXECUTIF DE LA CONVENTION DE  
CARTEGANA SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME POUR  
L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES POUR L'EXERCICE BIENNAL  
2004-2005**

## RESUME

L'organisation de la douzième Réunion intergouvernementale (IGM) du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et de la neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, à Montego Bay, Jamaïque, du 29 novembre au 2 décembre 2006, marque la célébration du 25ème anniversaire du PEC.

Les projets et activité du PEC mis en place durant la biennie 2004/2005 ont continué à souligner le rôle d'animateur, d'éducateur et de catalyseur du Secrétariat, grâce à la promotion de la collaboration entre les pays sur des projets environnementaux et en mettant des agences donatrices en contact avec les besoins des gouvernements et des personnes dans la région des Caraïbes.

Le Secrétariat a agi lorsque les décisions de la onzième Réunion intergouvernementale et des autres réunions intergouvernementales ou techniques du PEC l'exigeaient.

Plusieurs ateliers et réunions très importants ont été organisés au cours de ces deux ans, parmi lesquels :

- ✓ Atelier sur l'application légale des conventions sur les mers régionales et les accords multilatéraux sur l'environnement correspondants (AME). Du 4 au -6 juillet 2005, Kingston, Jamaïque
- ✓ Atelier régional d'experts sur le développement du plan d'action en faveur des mammifères marins dans la région des Caraïbes. Du 18 au 21 juillet 2005, la Barbade – (*Atelier PAMM*)
- ✓ Troisième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes. Du 22 au 26 août 2005, Mexique – (*Troisième LBS ISTAC*)
- ✓ Troisième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes. Du 4 au 8 octobre 2005, Venezuela – (*Troisième SPAW STAC*)

Les activités du PEC ont inclus des projets sur l'assainissement et le traitement des eaux usées, la réduction de l'écoulement de pesticides dans la mer des Caraïbes, la gestion intégrée des bassins versants et du littoral, le développement de Plans d'action nationaux pour aider à protéger l'environnement marin de la pollution provenant de sources et d'activités terrestres, le développement de lignes directrices pour la gestion des zones et des espèces protégées et le développement de manuels, avec le secteur privé, pour promouvoir le tourisme durable dans la région des Caraïbes.

La croissance du PEC a été rendue possible grâce au soutien et aux partenariats développés au niveau national, régional et international avec des organisations gouvernementales et non-gouvernementales et avec le secteur privé. Ce soutien a favorisé le développement d'alliances stratégiques et a permis une harmonisation entre les programmes régionaux ayant des intérêts similaires. Ceci permet d'assurer que, dans un effort pour améliorer la gestion des ressources côtières et marines, toutes les parties prenantes effectuent un travail complémentaire, au lieu d'être en conflit les unes avec les autres.

Cette Unité de coordination régionale (RCU), en tant que Secrétariat de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles a signé des mémorandums de coopération avec plusieurs secrétariats de conventions internationales. En plus des accords précédemment signés avec :

- La Convention sur la diversité biologique (CDB) (signée le 3 mars 1997),
- La Convention de Ramsar sur les zones humides (signée le 1<sup>er</sup> mai 2000),
- La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (signée le 25 février 2002) et
- La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination (signée le 1<sup>er</sup> juillet 2004).

Au cours de la période biennale 2004/2005, le Secrétariat a signé des accords avec

- Le Secrétariat de la Convention pour la conservation des espèces migratrices d'animaux sauvages le 21 novembre 2005, pour coordonner les activités dans les domaines de la recherche, de la formation et de la sensibilisation du public et
- Le secrétariat de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECS) pour coordonner et harmoniser les activités liées à la gestion de l'environnement dans la région des Caraïbes orientales.

Ces accords assurent que la duplication des efforts à tous les niveaux est minimisée.

Le personnel du PNUE-UCR/CAR comprend le Coordonnateur, cinq officiers professionnels et onze employés recrutés localement, financés par le Fonds Fiduciaires de la Caraïbe et les dépenses d'appui du programme perçues dans ce cadre. En outre, il y a quatre postes de projets, trois à titre professionnel, un à titre de soutien, financés par les sources extérieures.

Le PEC a vu une réduction du taux d'adhésion et de ratification de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles. Sur les 28 Etats membres de l'ONU ayant l'autorité nécessaire pour ratifier la Convention de Cartagena, 23 ont ratifié la Convention et le protocole sur les déversements d'hydrocarbures depuis leur adoption en 1983, mais seulement 12 ont ratifié le Protocole SPAW et deux le Protocole LBS.

Etant donnée l'importance régionale et mondiale de la biodiversité, le fait que la pollution due à des sources terrestres soit considérée comme étant la principale menace pour l'environnement marin et la dépendance des pays de la région des Caraïbes vis à vis de l'environnement marin, le taux de ratification, surtout pour les protocoles, est décevant. Cela suggère une nécessité d'élargir la sensibilisation au niveau du gouvernement et de la communauté.

Un obstacle à la ratification vient des contraintes institutionnelles et juridiques au niveau national pour appliquer les obligations nécessaires et le PEC continue à collaborer avec les gouvernements pour surmonter ces barrières. Ceci a été démontré au Costa Rica et dans les Iles Vierges britanniques. Le PEC espère qu'en améliorant la capacité des pays membres et en leur fournissant la formation et les outils nécessaires, cela conduira finalement non seulement à une augmentation du nombre de ratifications de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles mais aussi à une application plus efficace des obligations correspondantes.

Pour que le PEC remplisse efficacement son mandat, la poursuite de l'application de sa stratégie de sensibilisation est cruciale pour aider à promouvoir la prise de conscience et la compréhension du PEC et de

ses sous-programmes ainsi que de la Convention et des ses Protocoles. Pour soutenir cet effort, plusieurs nouvelles publications ont été créées pendant cette période biennale. Elles comprenaient :

- Plan d'action pour les mammifères marins (PAMM)
- Brochure sur le PEC (Anglais, Français et Espagnol)
- Brochures LBS (Anglais, Français et Espagnol)
- Brochure mise à jour sur les SPAW (Anglais, Français et Espagnol)
- Nouvelle stratégie pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) dans le cadre du programme pour les mers régionales et le développement durable
- CEP TR 44 – Guide d'évaluation des besoins pour le développement de plans nationaux pour la réduction de la pollution des eaux usées (Espagnol)
- CEP TR 45 – Opciones de tratamiento y disposición final de residuales domésticos y su relación con el Protocolo Fuentes terrestres de contaminación marina (Región del Gran Caribe) – (en Espagnol uniquement)
- CEP TR 46 Programmes nationaux d'action : L'expérience des Caraïbes

Pour marquer la célébration de notre 25<sup>ème</sup> anniversaire, les publications et supports promotionnels suivants ont également été créés :

- Notre planète : Le programme pour l'environnement des Caraïbes
- Livret commémoratif 25<sup>ème</sup> anniversaire du PEC
- Le Programme pour l'environnement des Caraïbes --1981-2006
- Résumé des décisions de l'IGM
- Supports commémoratifs : brochures, tasses, bouteilles d'eau et posters

CEPNET continue à offrir un soutien et un conseil aux sous-programmes AMEP, SPAW et ETA pour la préparation, la mise à jour et la diffusion de leurs bases de données. Le site Internet du PEC a été mis à jour et a mis à niveau les sites développés pour les centres régionaux d'activité pour que les utilisateurs puissent accéder plus efficacement aux données, aux informations, aux connaissances et aux expériences. Plusieurs e-groups ont été maintenus et une assistance a été fournie à d'autres sous-programmes du PEC pour gérer leurs serveurs de liste.

Pendant la période biennale 2004-2005, il n'y avait pas d'officier de programme pour le sous-programme sur l'éducation, la formation et la sensibilisation au sein du Secrétariat mais les tâches relevant de l'ETA sont supervisées et développées par le Coordonnateur et chaque officier du programme lorsque ces activités peuvent être intégrées aux projets développés dans le cadre du plan de travail et du budget du PEC. L'officier assistant du programme pour les SPAW était aussi responsable de la coordination des efforts dans ce sous-programme.

Dans le domaine de la formation et du développement des capacités, le PEC continue à s'engager pour que les populations de la région des Caraïbes disposent des connaissances et des informations dont elles ont besoin pour pouvoir gérer efficacement les écosystèmes marins et côtiers. Le programme de formation sur les zones marines protégées a formé plus de 450 professionnels dans l'ensemble de la région. Des ateliers de formation ont également été menés dans les domaines de la surveillance socio-économique, de l'application légale des MEA et sur les méthodologies permettant d'effectuer des inventaires des sources terrestres de pollution. Toutes les activités de formation ont

été menées en prenant des mesures spéciales concernant la langue et la représentation géographique, pour le bénéfice de tous les Etats membres.

Le partenariat WW2BW (de l'eau blanche à l'eau bleue) a été lancé lors du sommet mondial de Johannesburg en 2002 et a pour but de stimuler une gestion améliorée et intégrée des écosystèmes marins et de ceux des bassins versants. Depuis le début de l'initiative, le RCU a reconnu sa valeur stratégique reposant sur la convergence des objectifs de la Convention de Cartagena et les activités du WW2BW. Après la Conférence de partenariat de Miami en 2004, le PNUE UCR/CAR, avec le soutien de la Sida et de l'USAID a entrepris, au cours de cette période de deux ans, des activités spécifiques en rapport avec les zones thématiques du WW2BW, comme par exemple les sources terrestres de pollution marine, la pêche durable, l'amélioration des pratiques en matière d'agriculture et de sylviculture, le tourisme durable et la réduction des problèmes environnementaux liés à la navigation et au transport.

Ces activités, animées par les officiers du programme RCU et un coordonnateur à temps partiel soutenu par la Sida, ont amené l'édification de partenariats stratégiques innovants, impliquant nos centres régionaux d'activité tels que le CIMAB (Cuba) et l'IMA (Trinidad) ainsi que des partenaires impliqués dans des domaines tels que la gestion portuaire (COCATRAM). L'équipe du RCU a également participé de façon active, avec un groupe clé de parties prenantes régionales, à des efforts visant à insuffler une nouvelle énergie au réseau WW2BW à travers la mise en place d'un comité exécutif, la formalisation d'un conseil participatif des parties prenantes et l'évolution d'un plan stratégique pour essayer d'asseoir le partenariat sur des bases durables.

Une réunion du conseil du WW2BW aura lieu au cours de notre 12<sup>ème</sup> IGM et sera utilisée pour mettre pleinement au courant les participants à l'IGM au sujet du statut du partenariat, indiquer les efforts à soutenir, compléter et animer l'initiative du WW2BW, s'assurer de la participation effective de toutes les parties prenantes dans la région des Caraïbes, et partager des informations sur les opportunités de partenariat et les prochaines étapes du WW2BW.

Malgré ces réalisations, l'application des activités du PEC continue de rencontrer de nombreuses difficultés. Beaucoup d'entre elles sont le résultat des contraintes financières, liées à l'incapacité de la part de beaucoup d'états membres, de verser en temps voulu leurs contributions au Trust Fund, et à l'accumulation des arriérés. Le manque de ressources financières affecte la capacité du PEC à coordonner correctement ses programmes et ses activités. Malgré cette difficulté importante, le budget consacré aux activités du programme a augmenté pour passer de 2,3M USD en 2000 à 40 millions USD aujourd'hui, principalement grâce aux fonds du projet.

A la suite des décisions prises lors de la onzième Réunion intergouvernementale, le Secrétariat a activement poursuivi la collecte des promesses de dons pour le Fonds Fiduciaires de la Caraïbe, ainsi que la collecte des promesses de dons non versés. Le Secrétariat a collecté un total de 1 265 007 US\$ en 2004 pour 2004 et les années précédentes et de 1 346 427 US\$ en 2005 pour 2005 et les années précédentes. En comparaison, les collectes totales pour les années 2002 et 2003 étaient de 641 000 US\$ et de 647 000 US\$ respectivement.

Le Secrétariat a également utilisé des stratégies innovantes pour résoudre ses problèmes financiers. Celles-ci comprennent : le fait d'encourager les gouvernements à faire des contributions en nature, la collecte de fonds dans la communauté du mécénat et l'allégement de ses règles et procédures financières. Le Secrétariat est reconnaissant de la coopération montrée par de nombreux gouvernements en apportant leur soutien au succès continu du Programme, mais il demande également aux gouvernements membres du PEC de continuer à témoigner leur soutien d'une façon plus soutenue pour permettre la continuité et la planification du programme.

Le PEC est resté fidèle à sa mission fondamentale consistant à représenter un cadre pour la coopération régionale, depuis 1981. Cette coopération continue à impliquer des institutions appartenant à différents groupes linguistiques, comprenant des institutions publiques, privées et des sociétés civiles opérant dans des sphères d'influence nationales, régionales et internationales, à la promotion et à la durabilité de l'environnement marin dans la région des Caraïbes. Les objectifs de la 12<sup>ème</sup> IGM continuent de refléter cette mission et sont les suivants :

- Evaluer les projets et activités développés dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes durant la période 2004-2005,
- Revoir les progrès effectués dans l'exécution des décisions de la onzième Réunion intergouvernementale et la huitième Réunion des Parties contractantes (Montego Bay, 28 septembre au 2 octobre 2004),
- Revoir et agir lorsqu'il y a lieu, à partir des décisions de la quatrième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, 28 novembre 2005,
- Revoir les recommandations et agir de la façon appropriée sur le Rapport de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Mexico, du 22 au 26 août 2005,
- Revoir les recommandations et agir de la façon appropriée sur le rapport de la troisième réunion du Comité directeur au Protocole concernant la Coopération dans la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures dans la Région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, du 24 au 25 juillet 2006,
- Revoir et adopter de la façon appropriée les recommandations du groupe de travail intersession établi à la onzième réunion intergouvernementale et huitième réunion des Parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, du 28 septembre au 2 octobre 2004 sur les Règles de procédures et les Règles financières pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes,
- Revoir et adopter de la façon appropriée les recommandations du groupe de travail intersession établi lors de la onzième réunion intergouvernementale et de la huitième réunion des parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, sur les lignes directrices du fonctionnement des Centres d'Activité Régionaux (RAC) et les réseaux d'activités régionaux (RAN) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes
- Revoir et adopter le plan de travail et le budget du PEC pour la période biennale 2006-2007 et
- Décider de la composition du Comité de surveillance et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2006-2007.



## CONTENU

Résumé.....	i
Table des matières.....	vii
Liste d'abréviations.....	ix
I Introduction.....	1
II Gestion, administration et organisation.....	2
III Finances et comptabilité.....	3
IV Gestion de l'environnement et prévention de la pollution.....	4
V Biodiversité gestion des zones protégées.....	7
VI Collecte et gestion des informations.....	10
VII Education environnementale, formation et sensibilisation du public.....	13
VIII Conclusions et objectifs proposés par la 12 <sup>ème</sup> IGM.....	16

### Annexes

<b>I Réponse aux décisions de la 11<sup>ème</sup> IGM</b>
<b>II Statut des promesses de dons et contributions au Fonds Fiduciaires de la Caraïbe (2004-2005)</b>
<b>III Dépenses pour la coordination globale des coûts communs et des sous-programmes</b>
<b>IV Statut de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles</b>
<b>V Organigramme du Secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes</b>
<b>VI Matrice du projet du PEC</b>





**ABBREVIATIONS**

AMEP	Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement
CaMPAM	Réseau des responsables de zones marines protégées des Caraïbes
CANARI	Institut pour les ressources naturelles des Caraïbes
CAR/RCU	Unité de coordination régionale des Caraïbes
CAST	Alliance Caraïbe pour le tourisme durable
CATIE	Centre Agronomique Tropical de Recherche et d'Enseignement
CCA	Association pour la conservation des Caraïbes
CEHI	Institut de la santé environnementale des Caraïbes
CEP	Programme pour l'environnement des Caraïbes
CEPNET	Systèmes d'information portant sur la gestion des ressources marines et côtières
CORAL	Alliance pour les récifs coralliens
CPACC	Planning caribéen pour l'adaptation au changement climatique
CTO	Organisation du tourisme des Caraïbes
ECCN	Réseau cétacés des Caraïbes orientales
ETA	Education, formation et sensibilisation
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCRMN	Réseau Mondial de Surveillance des récifs Coralliens
GEO	Programme mondial d'action pour la protection de l'environnement
GIS	Système d'information géographique
GIWA	Projet d'évaluation mondiale des eaux internationales
GPA	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
GRID	Base de données sur les ressources mondiales
ICLARM	Centre mondial de recherche sur les poissons
ICRAN	Réseau international d'action pour les récifs coralliens
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IDB	Banque interaméricaine de développement
IGM	Réunion intergouvernementale
IFAW	Fonds international pour la protection des animaux
IUCN	Union de conservation du monde
IWCAM	Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières
JPO	Officier professionnel assistant
JPOI	Plan de la Mise en œuvre du Sommet Johannesburg

LBS	Pollution marine d'origine terrestre
MDG	Objectifs du millénaire pour le développement
NEMS	National Environmental Management Strategies
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
PDF	Fonds pour le développement de projets du GEF
ROLAC	Bureau Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
Sida	Agence suédoise de développement international
SPAW	Zones et espèces sauvages spécialement protégées
TNC	The Nature Conservancy
UNEP-WCMC	Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations unies pour l'environnement
UWICED	Centre pour l'environnement et le développement de l'Université des Indes occidentales.
WIDECAS	Réseau de conservation des tortues marines
WW2BW	Eau blanche à Eau bleue
OECS	Organisation des Etats des Caraïbes orientales
IAEA	Agence internationale de l'énergie atomique
INVEMAR	Institut de recherches marines et côtières
EARTH	Université de la Terre

## I. INTRODUCTION

1. Ce rapport a été préparé pour le Directeur exécutif du PNUE, par le Secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) – l'Unité régionale de coordination pour les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-UCR/CAR) – pour présenter l'état des activités du PEC et de ses sous-programmes : Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP), Zones et espèces sauvages spécialement protégées (SPAW), Systèmes d'information portant sur la gestion des ressources marines et côtières (CEPNET), et Education, formation et sensibilisation (ETA).
2. Le rapport présente également l'état du budget de la coordination globale et des frais communs et de chaque sous-programme. La mise à jour du Secrétariat est effectuée grâce à des informations concernant le personnel et les autres ressources.
3. Ce document est présenté lors de la douzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes, à Montego Bay, Jamaïque, du 28 novembre au 2 décembre 2006.
4. Les pays participant aux projets et activités dont il est fait mention dans le présent rapport, sont invités à développer ce rapport au cours de la réunion et à commenter leur application des activités du PEC pour clarifier toutes les remarques adressées par le Secrétariat.
5. L'application de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles a permis aux pays de coordonner des actions communes et de tenir à jour les informations concernant l'évolution de la pollution marine. Ce résultat a été obtenu grâce à des partenariats avec des institutions gouvernementales, des organisations non-gouvernementales, la communauté scientifique et la société civile, comprenant le secteur privé, ainsi que des agences régionales et sub-régionales. Ces partenariats ont continué de recevoir un soutien important de la part de la communauté donatrice internationale.
6. Tandis que le travail du Secrétariat continue d'être développé dans le cadre du plan d'action pour le PEC et des obligations de la Convention de Cartagena et de ses protocoles, les modalités d'application sont guidées par les Décisions stratégiques sur les mers régionales 2004-2007, La stratégie de Bali du PNUE sur le renforcement des capacités et le transfert de technologie et les Eléments stratégiques du PEC 2005-2009.
7. Le travail du PEC au cours des deux dernières années reste concentré sur le développement durable des pays de la Région des Caraïbes qui constitue son objectif à long terme, tout en traitant également les priorités nationales. Les projets et activités dans l'ensemble des régions concernées par le sous-programme reflètent le principe de la participation des parties prenantes en particulier du secteur privé, l'amélioration de la coordination des donateurs et de la coordination régionale pour réduire l'empiètement et le double-emploi, et un accent mis davantage sur le développement des capacités et la formation à l'échelle nationale.
8. Beaucoup des activités se sont concentrées sur l'augmentation de la sensibilisation et de l'information concernant le PEC au niveau national, régional et mondial et le PEC est maintenant reconnu comme l'un des Programmes maritimes régionaux connaissant le plus de succès.
9. Un énorme travail doit encore être fait pour assurer la durabilité financière et le Secrétariat continue à explorer une série d'options permettant de s'assurer que le PEC continue de répondre aux besoins de gouvernements membres.

## II. GESTION, ADMINISTRATION, ET ORGANISATION

10. En plus du Coordonnateur, il y a trois officiers du programme et sept employés subalternes rémunérés grâce au Fonds Fiduciaires de la Caraïbe. Deux postes dans l'administration l'officier administratif et l'assistant administratif, sont rémunérés grâce aux dépenses d'appui de 13 pour cent du programme prélevées sur le fonds de dépôt. En outre, il y a deux administrateurs subalternes (JPO) grâce au soutien de la Sida, dont l'un est affecté au LBS/RAC CIMAB à Cuba. LA SIDA soutient aussi le financement d'un poste de coordonnateur pour le projet « White Water to Blue Water » pour une période de deux ans. Le poste d'officier pour l'éducation, la formation et la sensibilisation, est demeuré vacant, faute de disposer de fonds suffisants. LA SIDA soutient aussi le financement d'un poste de coordonnateur pour le projet « White Water to Blue Water » pour une période de deux ans. Le poste d'officier pour l'éducation, la formation et la sensibilisation, est demeuré vacant, faute de disposer de fonds suffisants.
11. Les changements de personnel du PNUE -CAR/RCU ont été les suivants :
  - a) L'officier administratif a été réaffecté à un autre poste en juin 2004 et le nouvel officier administratif prendra ses fonctions en 2006;
  - b) L'officier de programme AMEP a été recruté et a pris ses fonctions en septembre 2004,
  - c) L'officier national soutenu par l'International Coral Reef Action Network (ICRAN) a terminé sa mission en janvier 2005,
  - d) L'officier du CEPNET a quitté le programme en octobre 2005 et le poste est resté vacant depuis, en raison du manque de crédits. L'officier du programme AMEP a assumé la responsabilité intérimaire du sous-programme CEPNET avec le soutien de l'assistant et de l'administration de l'information.
  - e) Le Coordonnateur du projet White Water to Blue Water a été recruté en novembre 2005,
  - f) Le poste d'officier pour l'éducation, la formation et la sensibilisation, sera attribué dès que les fonds nécessaires seront disponibles.
  - g) Au cours de la période de deux ans, deux stagiaires ont été accueillis pendant l'été par le Secrétariat. Un stagiaire fournissait un soutien au programme de travail SPAW tandis que le second apportait un soutien juridique au Secrétariat. Le Secrétariat a également accueilli un étudiant de dernière année du CERMES qui a apporté une assistance au sous-programme concernant les SPAW.
12. Un organigramme de l'organisation actuelle du PNUE-UCR/CAR est disponible en Annexe IV au présent rapport.

### III. FINANCES ET COMPTABILITE

13. La situation financière du Fonds Fiduciaires de la Caraïbe (CTF) est indiquée dans l'Annexe I, qui présente l'état du CTF à la date du 31 décembre 2005. Le Secrétariat a collecté un total de 1 265 007 US\$ en 2004 pour 2004 et les années précédentes et de 1 346 427 US\$ en 2005 pour 2005 et les années précédentes. En comparaison, les collectes totales pour les années 2002 et 2003 étaient respectivement de 641 000 US\$ et de 647 000 US\$.
14. Les sommes totales qui ont été recueillies ont donc doublé, par rapport à celles de la dernière période biennale de 2002-2003, grâce à la compréhension et au soutien des gouvernements qui ont répondu positivement à la requête du Secrétariat concernant le paiement en temps voulu de leurs contributions. Le PEC a continué de recevoir des contributions supplémentaires des gouvernements des Etats Unis d'Amérique, de France, et du Venezuela, en 2004-2005.
15. Le fait que certains des gouvernements membres aient pris l'initiative de s'acquitter de leurs promesses de dons non versés en s'engageant à fournir des contributions en nature, en accueillant des conférences et des ateliers pour le PEC et, dans le même temps, qu'ils aient recommencé à faire des contributions sous forme de sommes d'argent pendant cette période biennale, a également été encourageant.
16. Cependant, le Secrétariat continue à rencontrer des difficultés à remplir ses obligations financières pour financer son exploitation, en raison de l'augmentation de ses dépenses d'exploitation et des arriérés de paiement de certains gouvernements qui ne versent pas l'intégralité de leurs contributions au CTF ou qui ne les ont jamais payées. L'inflation dans la région reste élevée, y compris en Jamaïque, où réside le Secrétariat. On prévoit que le Secrétariat se verra dans l'incapacité de remplir ses obligations financières vers le milieu de l'année 2007 s'il n'y a pas une accélération de la collecte des contributions.
17. Tandis que le Secrétariat continue ses efforts pour solliciter des financements extérieurs, comme par exemple venant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et fait supporter en partie les dépenses d'exploitation du Secrétariat par des projets internes de ce type, autant que possible, le Secrétariat demande avec insistance aux gouvernements membres du PEC une augmentation du taux de financement du CTF en 2006-2007, afin que le PEC soit en mesure d'appliquer les projets et activités prioritaires, comme demandé par ses gouvernements membres.
18. Le PEC est l'un des rares programmes du PNUE qui soit presque entièrement capable de se suffire à lui-même en termes de financement, ne dépendant que des contributions reçues de ses gouvernements membres et d'autres sources externes de financement.

#### IV. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PREVENTION DE LA POLLUTION

19. Ce rapport présente l'état des activités du sous-programme sur l'Evaluation et la gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) en soutien du Protocole concernant les sources terrestres de la pollution marine (Protocole LBS) et du Protocole concernant la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes pour la période biennale 2004-2005.
20. Les objectifs du sous-programme AMEP sont les suivants :
  - promouvoir la ratification du protocole LBS et des protocoles contre les déversements d'hydrocarbures, et l'adhésion à ces protocoles,
  - s'assurer que la formulation et l'application des activités du programme satisfont aux obligations des protocoles respectifs,
  - faire la liaison entre les directeurs des RAC respectifs pour assurer la coordination du plan de travail venant soutenir l'application du protocole LBS et des protocoles contre les déversements d'hydrocarbures,
  - favoriser la coordination, la collaboration et la communication avec les organisations régionales et internationales et
  - superviser les activités quotidiennes et la coordination générale de tous les projets AMEP dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes.
21. Le sous-programme AMEP apporte une assistance à la régionalisation d'accords et initiatives mondiaux tels que : Agenda 21, Barbados SIDS POA, Objectifs du Millénaire pour le développement (MDG), le Plan de la Mise en œuvre du Sommet Johannesburg (JPOI), et le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA).
22. Au cours de cette période de deux ans, l'AMEP a animé des discussions entre les gouvernements des Etats Unis et de la France pour parvenir à un accord sur le texte juridique du protocole LBS en Anglais et en Français.
23. Deux ateliers régionaux de promotion sur le Protocole LBS pour les pays anglophones et hispanophones ont été organisés au cours de ces deux ans. Des ateliers nationaux de promotion ont été organisés à Cuba, au Nicaragua et à Panama et seront répétés dans d'autres pays au cours des deux prochaines années. Les objectifs principaux de ces ateliers étaient de créer une sensibilisation nationale au Protocole LBS et de renforcer la capacité des pays à accéder au protocole et à l'appliquer. Des supports promotionnels en Espagnol et en Anglais avaient été préparés et ont été distribués aux points focaux nationaux pour apporter une aide supplémentaire à leurs efforts de promotion. Les projets AMEP ont été présentés lors de forums régionaux et internationaux, parmi lesquels la Conférence de l'île Maurice sur les SIDS en janvier 2005 la Conférence internationale sur l'eau du Fonds pour l'environnement mondial, en juin 2005, au Brésil.
24. Pour répondre à la nécessité de renforcer les relations avec les organisations internationales, un Mémoire d'accord avec l'unité pour l'environnement et le développement durable de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECS/ESDU) a été signé en 2005. Des réunions de coordination ont également été organisées en collaboration avec plusieurs agences, parmi lesquelles le NOAA, le PNUE/GPA, le PNUE/ROLAC, le CEHI, l'OECS/ESDU, le BASEL Caribbean Centre, la EARTH University, le CATIE, le CATHALAC, l'OMI, l'IAEA, le CIO de l'UNESCO, le PAHO, le CARICOM le PNUD.

25. Les centres d'activité régionaux ont joué un rôle plus actif dans le développement et la mise en place de projets pour la gestion de l'environnement et la prévention de la pollution. Le RAC IMA a coordonné le développement du Programme national d'action de Trinité et Tobago et l'atelier régional promotionnel pour les pays anglophones des Caraïbes à Sainte Lucie. Le RAC CIMAB a coordonné les Ateliers de promotion régionale et nationale pour les pays hispanophones et des activités ayant pour but de mettre à jour le rapport technique N°33 du PEC sur les sources terrestres de pollution dans la région des Caraïbes. Un accord a été trouvé sur les méthodologies et les indicateurs à utiliser pour la mise à jour du TR 33 et le rapport définitif sera terminé au cours des deux prochaines années.
26. Apportant un soutien direct au programme d'action mondial du PNUE, des Programmes d'action nationaux (NPA) ont été réalisés à la Jamaïque, Trinité & Tobago, et Sainte Lucie. Un atelier régional sur les NPA a été organisé conjointement avec la deuxième réunion ISTAC qui s'est tenue à Mexico en 2005 et un rapport technique du PEC sur les leçons à tirer sur le développement de NPA dans la région des Caraïbes a été publié. Une collaboration continue avec le NOAA et le PNUE-GPA a permis le développement de stratégies pour le financement de NPA et pour les relier aux stratégies environnementales existantes, telles que le National Environmental Management Strategies (NEMS) de l'OECS. L'importance grandissante accordée, au niveau régional et mondial sur les déchets marins comme source importante de pollution se reflète dans les activités prévues pour la période biennale 2006/2007.
27. Malgré des retards successifs, les deux projets du GEF sur la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières pour les SIDS des Caraïbes (IWCAM) et la Réduction de la contamination par les pesticides en Amérique centrale ont reçu l'approbation du GEF et ont démarré au cours de cette période de deux ans avec le recrutement de Directeurs régionaux de projet pour les deux projets et des lancements nationaux de projets pour l'IWCAM. La mise en place d'unités de coordination de projet sera terminée en 2006. Ces projets amélioreront la gestion des bassins versants et des zones côtières et les pratiques en matière d'agriculture, tout en créant des mécanismes à long terme en faveur du développement durable.
28. La gestion des eaux usées reste un point central du programme de travail de l'AMEP. Après la préparation des directives sur l'évaluation des besoins concernant les égouts, pour l'application de l'Annexe III du protocole LBS, deux projets pilotes ont été lancés à Sainte Lucie et en Jamaïque, pour développer des mécanismes de planification nationale pour contrôler la pollution marine venant des égouts domestiques, ainsi que des projets de plans détaillés pour l'amélioration de l'infrastructure pour la gestion des égouts et des eaux usées. Malgré son intérêt initial, le Venezuela a décidé de ne pas poursuivre son projet pilote et un nouveau pilote est en cours de développement avec Panama, pour être appliqué au cours de la prochaine période biennale. Deux ateliers régionaux de formation dans le cadre du projet PNUD PNUE GEF sur la réhabilitation des baies contaminées (Cuba) ont eu lieu en 2004 et 2005, et plusieurs tournées d'étude ont été réalisées. Un atelier sur les leçons à tirer est prévu en 2006 et un projet de suivi du GEF est en cours de discussion.
29. Le succès de la réalisation du Hurricane Mitch Project en Amérique centrale s'est caractérisé par un dialogue sur la politique et la formulation de solutions impliquant les ONG, le secteur privé, les communautés locales et les gouvernements. Les plans de gestion intégrée des bassins versants développés pour le Nicaragua, le Honduras et le Guatemala offrent des opportunités de développement de nouveaux projets et activités pour l'application de ces plans. Un projet pilote de suivi pour le bassin versant de Tela, au Honduras a reçu un soutien financier de la Sida et ce nouveau projet se reflète dans le plan de travail 2006/2007.
30. Parmi les difficultés rencontrées dans l'application des projets de l'AMEP, on peut citer le manque de pays attirés, les changements de personnel dans les pays participants au cours de l'application du projet et les procédures bureaucratiques qui ont retardé le recrutement de personnel du projet, le



traitement des MOU et des accords correspondants et le versement de fonds. L'absence d'une coordination efficace et de mécanismes de communication entre tous les partenaires et les agences travaillant en coopération est également un facteur empêchant l'application en temps voulu des activités des projets impliquant plusieurs agences.

31. Pendant la période 2006/2007, les efforts continueront pour augmenter l'engagement et le retour d'information de la part des points focaux nationaux, mettre en place des calendriers et des programmes d'application plus réalistes pour les projets, et favoriser une communication plus constante dans les projets impliquant plusieurs pays ou plusieurs agences. Les projets et activités lancés au cours de la prochaine période biennale seront caractérisés par l'utilisation du GIS et d'autres outils de décision dans l'espace et par l'accent mis en permanence sur le renforcement des petits investissements et des projets pilotes qui répondent aux priorités nationales en matière de gestion de l'environnement et de contrôle de la pollution.

## V. BIODIVERSITE ET ZONES PROTEGEES

32. Conformément au plan de travail du protocole SPAW, les activités étaient centrées sur les thèmes suivants 1) favoriser la coordination et la collaboration avec les organisations concernées, 2) collecte de fonds et développement de synergies, 3) renforcement des zones marines protégées, des écosystèmes marins et de la gestion des espèces en voie d'extinction dans la région, et 4) organiser l'application du protocole SPAW.
33. Parmi les domaines qui ont donné lieu à une coordination et à une collaboration importante, on peut citer le suivi sur :
- le développement du programme de travail de la CBD sur les zones protégées,
  - les efforts de la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la nomination de sites naturels marins dans la région,
  - les activités de la commission de la FAO sur les pêcheries dans l'Atlantique Centre-Ouest pour la capture de strombes géants et de homards,
  - les efforts du tourisme durable de la Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO) et de l'Association des Etats des Caraïbes (ACS),
  - l'initiative WW2BW,
  - le projet GEF/World Bank/CCAD pour la conservation du système de récif-barrière mésoaméricain,
  - La Convention Interaméricaine sur les tortues de mer et
  - Le planning écorégional du Nature Conservancy et le nouveau projet pour le récif mésoaméricain.
34. Des efforts importants ont été consacrés au rassemblement de fonds pour permettre la mise en place d'activités approuvées dans le cadre du Plan de travail. Avec l'assistance des donateurs du SPAW RAC et du PEC, les donateurs suivants ont été les plus importants parmi ceux qui ont été sollicités :
- Fondation McArthur, 200 000 US\$ rassemblés pour la Protection des écosystèmes en danger dans la Région des îles des Caraïbes à travers le développement des capacités des dirigeants et des organisateurs des zones marines,
  - Gouvernement français, 158 110 EUR rassemblés pour le développement de critères pour l'établissement de listes de zones protégées selon le protocole SPAW, la formation locale sur les zones marines protégées, les activités liées aux mammifères marins et la publication de meilleures pratiques liées à la protection des récifs de corail,
  - Sida (Suède), 470 000 US\$ rassemblés pour le renforcement des zones marines protégées, la promotion d'alternatives dans les moyens de subsistance des pêcheurs, la formation et la sensibilisation,
  - Union européenne, 800 000 EUR (proposition non approuvée), pour des partenariats stratégiques et le développement des capacités dans les communautés de la zone côtière de la région des

- Caraïbes, mettant l'accent sur des moyens de subsistances alternatifs et sur le renforcement des zones marines protégées,
- NOAA, 25 000 US\$ pour la formation à la surveillance socioéconomique des zones marines protégées,
  - IFAW, 40 000 US \$ recueillis pour l'atelier régional pour le développement du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins,
  - le Département d'Etat américain a fourni 180 000 US\$ pour soutenir les activités en faveur des espèces en voie d'extinction et des récifs de corail, plus précisément la conservation des mammifères marins et des tortues de mer et la surveillance et la gestion des récifs coralliens,
  - Gouvernement du Venezuela, 70 000 US \$ (en nature) pour l'organisation de la troisième réunion du STAC au protocole SPAW, (Caracas, du 4 au 8 octobre 2005) et
  - CropLife, 35 000 US\$ recueillis pour améliorer les pratiques de gestion agricole pour réduire les effets des déversements de pesticides dans la zone du récif mésoaméricain,
35. Les domaines importants sur lesquels les programmes se sont concentrés au cours de cette période de deux ans étaient toujours le renforcement des zones marines protégées (MPA), la gestion durable des écosystèmes des récifs de corail, et la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction.
36. Le nouveau réseau et forum CaMPAM Na été lancé au cours de la conférence White Water to Blue Water, avec la participation d'organisations supplémentaires en tant que membres. Le Secrétariat s'attend à ce que CaMPAM joue un rôle important en tant qu'outil de communication et de diffusion des meilleures pratiques à la lumière de l'engagement des pays lors de la Conférence des Parties (COP-7) de la Convention sur la diversité biologique, de développer un réseau national efficace de zones marines protégées pour l'année 2010.
37. Dans le cadre du fonds de petites subventions (Small Grants Fund) du CaMPAM, cinq projets ont été approuvés sur les 16 propositions reçues et en fonction des critères développés à cet effet. Les projets sont en cours et couvrent la mariculture à petite échelle, le renforcement de la surveillance des pêcheries et la collecte de données pour la co-gestion des zones marines protégées, le renforcement de coopératives de pêche et l'échange d'engins de pêche.
38. La base de données sur les zones marines protégées a également été remaniée et continue d'être mise à jour. Le CaMPAM a continué à diffuser les informations utiles pour les gestionnaires de zones marines protégées et à favoriser les opportunités d'échanges et de partage, en utilisant des mécanismes tels que les symposiums annuels GCFI.
39. La conservation des espèces menacées et en voie de disparition incluait le soutien à la mise en place de plans nationaux de récupération des tortues de mer, à Ste Lucie et St. Vincent et dans les Grenadines, ainsi que la préparation de plans de récupération supplémentaires au Costa Rica, à Grenade et à Panama.
40. Le Plan d'action pour la conservation des mammifères marins a été terminé, grâce à l'organisation d'un atelier régional d'experts (la Barbade, juillet 2005) et au groupe de travail électronique coordonné par le SPAW RAC. Le projet de Plan a été présenté au STAC3 (Caracas, octobre 2005) qui a apporté sa contribution et a élargi le travail du Groupe de travail.
41. Une collaboration a été développée avec le groupe de travail FAO-WECAFC sur la gestion des pêcheries de homards et de coquillages, avec le GISP sur les espèces marines invasives et avec BirdLife sur les zones aviaires importantes.

42. La gestion durable des écosystèmes marins comprenait l'évaluation et la surveillance des récifs de corail dans le Sud et l'Est des Caraïbes, les Antilles néerlandaises et Hispaniola, en utilisant les méthodes AGRRA, ReefCheck et CARICOMP et en coordination avec le GCRMN.
43. Au cours de cette période biennale, le projet ICRAN pour les Caraïbes a été conclu avec succès, comprenant des activités de renforcement sur les quatre sites de démonstration (Bonaire Marine Park, Soufrière Marine Management Area, Sian Ka'an Biosphere Reserve and Holchan Biosphere Reserve).
44. Le projet ICRAN pour le récif mésoaméricain a démarré l'application d'activités locales par les partenaires principaux, c'est à dire CORAL, le PNUE-DTIE, WRI, WWF et ReefCheck, en coordination étroite avec les initiatives régionales concernées telles que le projet Banque mondiale/GEF/CCAD pour la conservation du système de récif-barrière mésoaméricain (MBRS). Le Coordonnateur des projets est basé en Belize, dans les locaux du MBRS. Le Comité technique et le Comité de pilotage du projet ont été établis et se sont réunis une fois en 2004 et en 2005. Le projet a obtenu un haut niveau de reconnaissance dans la région et des progrès importants ont été réalisés à ce jour dans les trois domaines principaux : la gestion des bassins versants, le tourisme durable et la pêche durable.
45. L'application des exigences du protocole SPAW a amené le développement de :
  - lignes directrices et critères pour l'inscription sur les listes des zones protégées selon le protocole SPAW, en collaboration avec le SPAW RAC. Un atelier régional sponsorisé par le gouvernement français a été organisé en 2004 à Gosier, Guadeloupe, pour développer les projets de critères et un atelier électronique d'experts a été mis en place pour finaliser ces lignes directrices,
  - des documents de référence pour le développement de lignes directrices pour empêcher que les espèces ne deviennent menacées ou en voie de disparition, à travers le SPAW RAC et en collaboration avec les ONG et les Parties intéressées. Il a été proposé qu'un groupe de travail soit établi pour le développement de lignes directrices au cours de la période biennale 2006-2007 et
  - discussions et accord entre les Parties sur la nécessité de développer des lignes directrices pour évaluer les exemptions dans le cadre de l'Article 11.3 du Protocole. Le manque de ressources humaines au sein du Secrétariat et le fait que d'autres groupes de travail électroniques sur les SPAW étaient encore en cours ont empêché que cette requête ne progresse plus avant.

## VI. COLLECTE ET GESTION DES INFORMATIONS

46. Le sous-programme CEPNET continue à développer des outils pour organiser et diffuser les informations relatives à l'application de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles. CEPNET fournit un soutien pour l'accès aux données, la gestion des informations et le développement et la maintenance d'un réseau d'expertise et de connaissances.
47. Les principaux objectifs du sous-programme CEPNET sont les suivants :
- Renforcer les capacités pour la gestion des informations sur les ressources marines et côtières dans la région des Caraïbes,
  - Augmenter l'accès à l'information sur les ressources marines et côtières à travers le renforcement de mécanismes de création de réseaux et de développement de bases de données,
  - Diffuser les informations résultant des projets et activités du PEC et
  - Apporter une assistance aux sous-programmes régionaux du PEC dans les domaines liés à la gestion de l'information.
48. Les activités de CEPNET ont continué à se dérouler dans cinq domaines principaux :
- a) *Renforcement des capacités du UCR/CAR dans le domaine de la gestion d'informations.* CEPNET a continué à jouer un rôle de soutien aux autres sous-programmes du PEC tels que le la base de données CaMPAM au sujet des SPAW et le projet GPA Clearinghouse pour l'AMEP. Il a organisé le développement et la diffusion des produits du PEC, principalement à travers grâce à Internet. Il a également coordonné au quotidien les réponses aux demandes d'information et études externes. Parmi ses autres activités, on peut citer la mise à niveau de l'équipement informatique et des logiciels au sein du Secrétariat.
- CEPNET a apporté une assistance aux autres sous-programmes grâce à l'établissement et à la surveillance de e-groups et de serveurs de liste pour faciliter l'échange de données et d'informations entre le Secrétariat et les points focaux du PEC. CEPNET a également coordonné la formation interne du personnel pour s'assurer que tous les membres du personnel du UCR/CAR sont capables de remplir leurs fonctions de façon appropriée lorsque leurs compétences en informatique sont sollicitées. Une formation sur le chargement d'informations sur le site Internet a été dispensée au personnel du RCU pour améliorer la diffusion des informations. CEPNET a continué la maintenance de la base donnée des experts du PEC, des institutions et des points focaux et a apporté un soutien à l'administration de l'Unité et fait la liaison avec le siège du PNUE.
- b) *Renforcement du site Internet du Programme pour l'environnement des Caraïbes.* La mise à niveau et la mise à jour du site Internet du PEC a continué durant cette période de deux ans. CEPNET a continué la maintenance et le développement du site Internet du PEC, [www.cep.unep.org](http://www.cep.unep.org). Un soutien a également été apporté à la finalisation du site Internet du Centre régional d'activité sur les déversements d'hydrocarbures, à l'adresse suivante : [www.rac-rempeitc.org](http://www.rac-rempeitc.org), l'établissement d'un site Internet pour le LBS RAC CIMAB à l'adresse suivante : <http://cep.unep.org/cimab> en Espagnol et une formation a été dispensée pour le personnel du SPAW-RAC en Guadeloupe, pour le développement d'un site Internet similaire qui aura l'adresse suivante : <http://cep.unep.org/spaw-rac> .

- c) *Analyse spatiale pour la prise de décision.* Des fonds ont été recueillis par l'intermédiaire du sous-programme AMEP pour améliorer la capacité de la capacité GIS du LBS RAC CIMAB. Il est également prévu qu'un soutien GIS pour les états membres soit organisé dans le cadre de des projets AMEP IWCAM et « Know Why Partnership » qui ont reçu l'approbation des donateurs au cours de cette période biennale. CEPNET fera également partie des initiatives sur le développement des capacités pour le GIS et la télédétection.

CEPNET a effectué un travail de coordination avec le réseau CaMPAM pour redéfinir et mettre à niveau l'interface d'accès à la base de données CaMPAM (<http://cep.unep.org/campam>). Ceci permettra une mise à jour plus active de la base de données depuis les points focaux désignés à cet effet, où qu'ils se trouvent dans la région.

*Mécanismes de centre d'information du Programme pour l'environnement des Caraïbes.* Le centre d'information du GPA n'a pas été terminé au cours de cette période de deux ans et cela a retardé le développement du Caribbean Node. La promotion des programmes d'action nationaux (NPA) et de leurs avantages s'est effectuée par l'intermédiaire du site Internet du PEC.

Le projet du GEF sur pour l'AMEP sur la Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) a une dimension régionale qui demande le développement et la maintenance d'un centre d'information sur les meilleures pratiques en matière de gestion intégrée ainsi que d'un outil permettant d'organiser la rédaction et l'application de politiques et de stratégies pour le projet IWCAM. CEPNET aidera à rationaliser ces diverses initiatives de centres d'information organisées dans le cadre du PEC au cours de la prochaine période de deux ans.

Depuis 2003, CEPNET a été responsable du développement et de la maintenance du site Internet des partenariats pour l'initiative WW2BW à l'adresse suivante : [www.ww2bw.org](http://www.ww2bw.org). Avec des fonds nouveaux reçus du Département d'état des Etats unis d'Amérique et de la NOAA pour la période allant de 2004 à 2006, CEPNET a développé encore le site Internet pour soutenir le travail du comité pilote du WW2BW pour les activités de suivi de la conférence de Miami (mars 2004). [www.ww2bw.org](http://www.ww2bw.org) affiche maintenant des projets représentatifs pour illustrer des exemples de réussites dans le domaine de la réalisation de partenariats. L'accent est mis davantage sur le partenariat lui-même que sur le thème ou les résultats des projets. Le site Internet ne sera pas un dépositaire mais un fournisseur d'information sur les partenariats. A partir de ces activités, des bases de données sur les leçons tirées de l'expérience et les meilleures pratiques pour de bons partenariats, seront développées. [Voudriez-vous mentionner le fait que WW2BW a maintenant un chef de projet et que la mise à jour du site lui a été transférée].

La base de données CAMPAM est désormais disponible sur Internet, en tant qu'outil de recherche auquel le réseau de membres peut apporter des informations par l'intermédiaire de consultants autorisés pour assurer l'intégrité des données. Cette base de données non seulement soutient mieux la gestion des zones marines protégées elles-mêmes mais elle fournit aussi de la matière pour la prise de décision au niveau régional et national.

- d) *Coordination avec les initiatives mondiales et régionales d'évaluation de l'environnement.* La collaboration avec les agences et les établissant des réseaux d'information sur l'environnement à l'échelle de la région et des systèmes d'information sur l'environnement a continué au cours de cette période de deux ans. On peut citer en exemple le Projet Caraïbe pour l'adaptation aux changements du climat mondial, le Centre de l'environnement et du développement, de l'Université des Indes occidentales, et le PNUE-WCMC.

CEPNET a pour objectif de renforcer le réseau et les mécanismes de communication du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de fournir aux membres du PEC et aux autres institutions et organisations concernées les informations les plus complètes concernant la protection et le développement des ressources marines et côtières, de la façon la plus efficace

possible. Les activités futures demeureront centrées sur l'amélioration de l'infrastructure de base pour la communication du Secrétariat qui permettra une utilisation maximale des supports utilisant le réseau Internet. La mise à jour continue des informations sur le site Internet est une tâche très importante pour CEPNET et en l'absence de services spécialement affectés à la maintenance Internet, il est très difficile de traiter la quantité d'informations disponibles.

49. Après le départ de l'officier du programme CEPNET en 2005, la responsabilité de ce sous-programme a été absorbée par le programme AMEP. La 12<sup>ème</sup> IGM offre une opportunité de réévaluer CEPNET et de déterminer la meilleure façon pour le Secrétariat d'animer ce domaine important et les besoins en termes de moyens techniques, humains et financiers supplémentaires. Il est prévu que les activités futures de CEPNET se concentrent sur le développement des capacités du GIS et l'augmentation du recours à des outils de décisions passant par l'utilisation de l'Internet.

## VII. EDUCATION ENVIRONNEMENTALE, FORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

50. Le sous-programme d'éducation, de formation et de sensibilisation ne dispose pas d'un officier de programme à plein temps et il subit en outre la contrainte due à des fonds limités. Un soutien a cependant été apporté aux sous-programmes AMEP et SPAW, en particulier dans les domaines de la formation et de la sensibilisation.
51. Les objectifs du programme ETA sont les suivants :
  - a) Transformer et améliorer les systèmes d'éducation pour favoriser les changements positifs de comportement dans la gestion de l'environnement marin et côtier et, en particulier, pour améliorer la compréhension des valeurs et de l'importance des ressources marines et côtières pour assurer la durabilité des moyens de subsistance,
  - b) Renforcer les programmes de formation au niveau national et régional, en se donnant pour but l'amélioration des compétences techniques et de gestion des décideurs responsables de la gestion des ressources marines et côtières,
  - c) Soutenir les efforts de sensibilisation du public dans les médias, les organisations à vocation communautaire et non-gouvernementales s'adressant aux secteurs économiques concernés et au grand public, pour assurer une meilleure compréhension de l'importance des ressources marines et côtières.
52. L'ETA a été capable de fournir un soutien direct et une valeur ajoutée à des projets en cours dans des domaines relevant d'autres sous-programmes, ce qui a également favorisé la collaboration entre le PEC et diverses institutions nationales et régionales. Malheureusement, le manque de fonds n'a pas permis à l'ETA de développer ou d'appliquer des projets séparés importants.
53. Le PEC a sponsorisé des activités de nettoyage de plages et des stages de formation pour l'International Coastal Clean-up Day à la Jamaïque, et y a participé.
54. Le PEC a été un membre actif du Comité consultatif de la Décennie de l'éducation pour le développement durable des Nations Unies (DESD), et a co-sponsorisé la Conférence régionale des Caraïbes sur l'éducation pour le développement durable – Nouvelles approches pour le futur pour le lancement de la Décennie de l'éducation pour le développement durable des Nations Unies, en octobre 2005 à Kingston, Jamaïque. L'objectif du PEC était d'apporter un soutien à l'animation des discussions régionales sur l'éducation pour le développement durable et son inclusion dans le cursus national d'éducation. Les objectifs de la conférence étaient les suivants : Fournir un forum pour discuter et traiter les problèmes liés à l'éducation pour le développement durable (ESD), sensibiliser le public au travail des éducateurs dans la région des Caraïbes et faciliter l'échange d'informations et d'expériences, construire des partenariats entre les éducateurs formels et non-formels au sein de la région et lancer la décennie de l'éducation des Nations Unies (2005-2014) pour le développement durable dans la région des Caraïbes et préparer des plans d'action pour le travail de suivi.
55. Le PEC a fourni un financement (notes de frais) pour la participation d'un représentant régional au Troisième congrès d'éducation à l'environnement du tiers monde (du 2 au 6 octobre 2005, Turin, Italie) pour présenter les expériences de leur « Schools Environment Programme » et pour rapporter des idées et des supports pouvant être utiles dans la région des Caraïbes.
56. Le site Internet CaMPAM a été finalisé en décembre 2005 et la base de données est disponible à l'adresse suivante : [www.cep.unep.org/campam](http://www.cep.unep.org/campam). Un consultant a été sélectionné pour collationner les



données et coordonner la mise à jour de la base de données. Le développement de sites Internet pour les divers Centres régionaux d'activité (RAC) a été lancé pour augmenter leur visibilité. Un soutien et une assistance permanents seront fournis.

57. La brochure sur les SPAW a été mise à jour, reproduite et distribuée dans l'ensemble de la région. Un album de coloriage sur les SPAW pour les enfants est en cours de développement et la recherche d'un sponsor dans le secteur privé est en cours, pour sa production.
58. Le PEC collabore avec le CERMES sur l'application d'un projet d'éducation pour améliorer la sensibilisation sur les récifs de corail et le développement durable dans 19 établissements scolaires à St. Vincent et aux Grenadines. Le financement du PEC permettra que 100 étudiants et 8 enseignants supplémentaires soient inclus dans le projet.
59. Un atelier régional de formation sur la surveillance socioéconomique pour la gestion du littoral des Caraïbes (SocMon Caribbean) a été organisé à la Soufrière, à Sainte Lucie, du 9 au 13 mai 2005 avec l'assistance logistique de la Soufrière Marine Management Area (SMMA) et du Département des pêcheries de Sainte Lucie et le financement de l'U.S. National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et du PNUE -PEC. Dix-huit participants venant de 8 pays : Anguilla, Antigua & Barbuda, Grenade, Jamaïque, Mexique, Sainte Lucie, Saint Vincent & les Grenadines, et Trinité & Tobago ont été formés à l'utilisation de la « surveillance socioéconomique pour la gestion du littoral des Caraïbes : SocMon Caribbean », pour compléter leurs programmes de surveillance existants. Des activités de surveillance socioéconomique locale sont désormais en cours à : Xcalak NP, Mexique, Point Sable, Sainte Lucie, Shoal Bay/Island Harbour MP, Anguilla; Montego Bay MP, Jamaïque, Cades Bay Marine Reserve, Antigua & Barbuda; SMMA, Ste Lucie, et Sandy Island Oyster bed MP, Grenade.
60. Le PNUE a organisé un cinquième stage de formation de formateurs prévu pour 2005 en février 2006 grâce à un financement de 200 000 \$ sur trois ans de la fondation MacArthur, pour continuer la formation initialement financée par l'ICRAN et pour augmenter le nombre de gestionnaires de zones marines protégées formés dans la région des Caraïbes grâce au programme de formation de formateurs (ToT). Dix participants des Bahamas, de Belize, de Guadeloupe, de Guyane française, de Grenade, de St. Vincent et des Grenadines, des Iles vierges américaines et de la Jamaïque. Les stagiaires étaient des directeurs de parcs, le personnel technique des services de parcs nationaux et des agences de pêcheries et de conservation. A ce jour, la formation de suivi local a été effectuée à Belize (Training Marine Reserve Managers in Belize et MPA Empowerment Training for Rangers), à la Guadeloupe (Réseau de zones marines protégées de la Guadeloupe), en Guyane française (Surveillance des oiseaux et poissons dans les réserves littorales de la Guyane française), et des stages supplémentaires sont prévus pour les Bahamas, Grenade, la Jamaïque et St. Vincent & les Grenadines.
61. Le PEC travaille à augmenter sa visibilité et les activités suivantes ont été réalisées en coopération avec l'institut PANOS :
  - Articles de presse, conférences de presse et production de rapports, d'articles écrits et de programmes de radio couvrant les principales réunions du PEC (PAMM, 3<sup>ème</sup> ISTAC, 3<sup>ème</sup> STAC, 11<sup>ème</sup> IGM),
  - Des dossiers de presse pour les programmes SPAW et AMEP sont en cours de réalisation,
  - Projet de stratégie de communication et de sensibilisation,
  - Formation aux médias pour le personnel professionnel du PEC et
  - Des articles supplémentaires ont été produits et distribués sur des sujets divers liés aux activités du PEC tandis que des sujets pour la radio sont encore en cours de production.

62. Des supports promotionnels ont été produits pour le programme PEC à l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire.
63. Des panneaux d'affichage ont également été utilisés pour l'affichage lors de la Semaine mondiale de l'environnement et d'autres événements du même ordre. Le second Forum pour l'environnement des Caraïbes, a eu lieu à Trinité et Tobago en 2004 et promouvait les diverses activités du programme y compris l'initiative WW2BW et le projet IWCAM.
64. Le programme de stages a été revitalisé avec l'objectif d'exposer les étudiants actuels au travail du PEC et de gagner une expérience précieuse tout en apportant un soutien précieux aux sous-programmes.
65. Le programme ETA se concentrera sur la collecte de fonds pour permettre de prolonger les activités en cours. De plus, de nouvelles activités seront développées à partir des priorités et des contributions des Parties à la Convention de Cartagena.

## VIII. CONCLUSIONS ET OBJECTIFS PROPOSES

66. Le PEC a été mis en place par les gouvernements de la région, avec l'objectif commun d'exploiter et d'entretenir les ressources marines et côtières d'une façon durable, ayant pour résultats des avantages économiques, environnementaux et sociaux pour la région. Les activités qui soutiennent la réalisation de cet objectif ont été favorisées grâce à une coopération régionale continue entre les nations, à différents niveaux de développement.
67. Aujourd'hui, le PEC est devenu un instrument du développement durable pour la région des Caraïbes. Il répond aux besoins des pays dans les domaines de la gestion des bassins versants, du tourisme durable, de la lutte contre la pollution marine due à des sources terrestres et de la conservation d'importantes ressources naturelles telles que les récifs de corail, les tortues de mer et autres espèces importantes dans la région.
68. Le PEC reste fidèle à son engagement en faveur de la coopération régionale et du développement durable de la région des Caraïbes.
69. Les principaux objectifs de la 12<sup>ème</sup> Réunion sont les suivants :
- Evaluer les projets et activités développés dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes durant la période 2004-2005,
  - Revoir les progrès effectués dans l'exécution des décisions de la onzième Réunion intergouvernementale et la huitième Réunion des Parties contractantes (Montego Bay, 28 septembre au 2 octobre 2004),
  - Revoir et agir lorsqu'il y a lieu, à partir des décisions de la quatrième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la grande région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, 28 novembre 2005,
  - Revoir les recommandations et agir de la façon appropriée sur le Rapport de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Mexico, du 22 au 26 août 2005,
  - Revoir les recommandations et agir de la façon appropriée sur le rapport de la troisième réunion du Comité directeur au Protocole concernant la Coopération dans la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures dans la Région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, du 24 au 25 juillet 2006,
  - Revoir et adopter de la façon appropriée les recommandations du groupe de travail intersession établi à la onzième réunion intergouvernementale et huitième réunion des Parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, sur les Règles de procédures et les Règles financières pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes,
  - Revoir et adopter de la façon appropriée les recommandations du groupe de travail intersession établi lors de la onzième réunion intergouvernementale et de la huitième réunion des parties contractantes, Montego Bay, Jamaïque, sur les lignes directrices du fonctionnement des Centres d'Activité Régionaux (RAC) et les réseaux d'activités régionaux (RAN) du Programme pour l'Environnement des Caraïbes,
  - Revoir et adopter le plan de travail et le budget du PEC pour la période biennale 2006-2007 et
  - Décider de la composition du Comité de surveillance et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2006-2007.

## Annexe I : Etat des décisions de la 11ème réunion intergouvernementale du plan d'action et huitième réunion des parties contractantes

DECISION	REPONSE/ACTIONS
<b>Gestion</b>	
<u>Décision II</u>	
<p>1. Demander au Secrétariat de préparer un plan de sensibilisation pour promouvoir la stratégie du Programme pour l'environnement des Caraïbes au niveau global, régional et national.</p> <p>2. Demander au Secrétariat de soumettre l'esquisse de la Stratégie pour favoriser le Programme pour l'environnement des Caraïbes à la sixième réunion mondiale des conventions et plans d'actions concernant les mers régionales, Istanbul, Turquie, du 30 novembre au 2 décembre 2004 pour contribuer à la révision des Directions stratégiques sur les mers régionales pour la période 2004-2007.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de sensibilisation développé, comprenant <ul style="list-style-type: none"> <li>√ Projet d'outil de communication pour promouvoir la stratégie</li> <li>√ Formation du personnel UCR/CAR sur les relations avec les médias</li> <li>√ Dossiers pour les médias sur les sous-programmes AMEP et SPAW</li> <li>√ Améliorations sur le site Internet et les mécanismes de communication interne</li> <li>√ Augmentation de la participation aux réunions au niveau national, régional et mondial par le Secrétariat, les RAC et les organisations partenaires</li> <li>√ Supports de promotion et de sensibilisation</li> </ul> </li> <li>• Présentation faite par le Coordonnateur et réactions reçues sur le Projet d'outil de communication.</li> <li>• Contribution supplémentaire apportée par le Secrétariat sur les documents relatifs à la stratégie et à la politique du PNUE</li> </ul>
<u>Décision III</u>	
<p>1. Demander au Secrétariat d'établir un groupe de travail ouvert intersessionnel sur les règles de procédure pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes pour discuter, entre autres, les problèmes liés à la participation de territoires et d'états non-parties dans les activités du Plan d'action et de la Convention, l'interaction entre le Plan d'action et la Convention, et le processus de prise de décision. Il a été aussi demandé au Secrétariat de faciliter le travail du Groupe de travail en apportant son soutien et son assistance à la demande.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail établi. Groupe de courrier électronique établi. En conséquence du faible nombre de réponses dans le groupe de courrier électronique, le Secrétariat a assisté la présidence du groupe de travail pour l'organisation de quatre téléconférences. Le manque de fonds n'a pas permis la réunion face à face suggérée par le groupe. Les recommandations du groupe de travail seront présentées lors de la 12<sup>me</sup> réunion intergouvernementale.</li> </ul>

<b>Gestion - suite</b>	
<u>Décision VII</u>	
<p>1. Demander au Secrétariat d'apporter son assistance au groupe de travail sur les lignes directrices sur le fonctionnement des Centres régionaux d'activité (RAC) et des Réseaux régionaux d'activité (RAN) du Programme pour l'environnement des Caraïbes (CEP) dans la diffusion du projet de rapport du groupe de travail dans les trois langues des points focaux et de finaliser le document pour qu'il soit présenté lors de la 12ème réunion intergouvernementale</p> <p>2. Demander instamment aux gouvernements et au Secrétariat de finaliser le mémorandum de l'accord sur l'établissement et le fonctionnement des Centres régionaux d'activité (RAC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet de document a été traduit et distribué aux gouvernements membres. Les commentaires ont été reçus et incorporés par le Secrétariat dans la version définitive. Cette version sera présentée par la présidence du groupe de travail – Venezuela lors de la 12ème réunion intergouvernementale.</li> <li>• Processus en cours. Mise à jour et état à fournir par les Délégués de Cuba et de Trinité et Tobago lors de la 12ème réunion intergouvernementale.</li> </ul>
<u>Décision VIII</u>	
<p>1. Encourager la participation du PNUE à la Réunion de l'île Maurice sur les SIDS et recommander l'utilisation des conclusions de la réunion pour guider les programmes du PNUE dans la région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active PNUE-UCR/CAR à deux événements parallèles lors de la Réunion de Maurice qui ont mis en avant le projet du PNUE, du PNUD et du FME de Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) pour les SIDS des Caraïbes et l'initiative de partenariat "White Water to Blue Water".</li> <li>• UCR/CAR continue à travailler avec d'autres bureaux du PNUE pour s'assurer que les recommandations de la Déclaration de Maurice et de la Déclaration de stratégie et autres accords internationaux concernés tels que les Objectifs de développement du millénaire (MDG) sont intégrés dans les travaux du PNUE.</li> </ul>
<b>Financement</b>	
<u>Décision I</u>	
<p>Demander au Secrétariat de rechercher des financements supplémentaires pour répondre aux besoins du plan de travail approuvé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse a été faite au sujet des frais d'exploitation minimum nécessaires pour soutenir le Secrétariat en 2007 et devant être présentés aux gouvernements lors de la 12ème réunion intergouvernementale.</li> <li>• Le comité pilote RAC/REMPEITC-Carib a approuvé le Plan stratégique 2006 -2007 qui intègre des activités dans le cadre d'une gestion générale de trois projets régionaux, y compris le CAOP d'Amérique centrale, Caribbean Islands Azure Seas et le projet de partenariat IMO GLOBALLAST. IMO a promis un don de 207 000 \$ pour financer les activités envisagées.</li> <li>• La Fondation McArthur a donné 200 000 US\$ rassemblés pour la Protection des écosystèmes en danger dans la Région des îles des Caraïbes à travers le développement des capacités des dirigeants et des organisateurs des zones marines protégées</li> </ul>

<b>Financement - suite</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le gouvernement français a donné 158 110 EUR rassemblés pour le développement de critères pour l'établissement de listes de zones protégées au protocole SPAW, la formation locale sur les zones marines protégées, les activités liées au mammifères marins et la publication de meilleures pratiques liées à la protection des récifs de corail</li><li>• NOAA/USA a fourni 25 000 US\$ pour aider la formation à la surveillance socioéconomique des zones marines protégées (secteur privé)</li><li>• CropLife International a donné 35 000 US\$ pour aider l'amélioration des pratiques de gestion de l'élimination des pesticides dans le récif Mesoaméricain</li><li>• 40 000 US \$recueillis de l'IFAW pour soutenir l'atelier régional pour le développement du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins</li><li>• Le Département d'Etat américain a fourni 180 000 US\$ pour soutenir les activités en faveur des espèces en voie d'extinction et des récifs de corail.</li><li>• US\$100,000 mobilisés grâce aux programmes PNUE GPA et PNUE Mers régionales pour les déchets marins les activités de prévention de la pollution (Gouvernement des Etats Unis)</li><li>• Des dons en nature ont été reçus de plusieurs gouvernements pour l'accueil de réunions et d'ateliers régionaux, parmi lesquels on peut citer les gouvernements du Venezuela, du Costa Rica, de Cuba, du Mexique de la Colombie (après décision lors de la 6<sup>ème</sup> réunion intergouvernementale, décembre 1996)</li><li>• Propositions soumises à l'UE pour des partenariats stratégiques et le développement des capacités au sein des communautés de la zone côtière de la région des Caraïbes. Proposition non approuvée et devant être révisée et soumise à d'autres donateurs potentiels.</li><li>• Propositions communes soumises à l'UE pour le financement de programmes d'action nationaux avec les programmes PNUE GPA et PNUE ROLAC.</li><li>• Propositions communes soumises à l'UE pour la gestion des eaux usées avec PNUE Asie.</li><li>• Propositions communes préparées sur l'élimination des stocks de pesticides périmés, avec PNUE Chimique et le Secrétariat de la Convention de Bâle</li><li>• Discussions menées avec des partenaires potentiels du secteur privé tels que Danone, pour soutenir les activités de sensibilisation à l'environnement menées par le Secrétariat.</li></ul>
----------------------------	--

<b>Financement – suite</b>	
<p><u>Décision IV</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Demander au Secrétariat de facturer les états et territoires du Programme pour l'environnement des Caraïbes</li>   <li>2. Demander au Directeur du PNUE de prendre des dispositions pour prolonger le Fonds Fiduciaires de la Caraïbe jusqu'au 31 décembre 2005.</li>   <li>3. Demander au Secrétariat de continuer ses efforts pour collecter des contributions et de continuer à explorer des mécanismes avec les gouvernements membres pour faciliter le paiement des arriérés.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Factures envoyées par le siège du PNUE à tous les états membres et territoires pour les promesses de dons non payées. Des copies des factures ont également été remises en personne aux représentants des gouvernements au cours des missions à l'étranger et des ateliers régionaux par le Coordonnateur et les représentants du Programme.</li>   <li>• Le Directeur a approuvé la demande présentée par le Secrétariat et le Fonds Fiduciaires de la Caraïbe a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2007</li>   <li>• La collecte des arriérés continue d'être très difficile. Au cours des missions à l'étranger, le Coordonnateur et les représentants du Programme ont poursuivi leurs efforts dans ce sens. Il y a eu quelques succès, comme au Guatemala, en Colombie, et au Venezuela.</li> <li>• Cuba a accepté d'accueillir le quatrième LBS ISTAC en 2007</li> <li>• Le Guatemala a accepté d'accueillir le quatrième SPAW STAC en 2007</li> </ul>
<p><u>Décision XI</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Demander au Secrétariat de soumettre le Projet de proposition pour la contribution de la Sida au WW2BW à travers le Programme pour l'environnement des Caraïbes, 2005-2008 pour examen préliminaire et approbation.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition dûment soumise et approuvée.</li> <li>• Projets actuellement en cours d'application</li> <li>• Demande faite auprès de la Sida concernant un soutien supplémentaire au RAC CIMAB après le départ du JPO précédemment en place – la demande a été approuvée. JPO ayant une expérience des SIG désormais hébergé par le RAC CIMAB</li> </ul>





<b>AMEP</b>	
<p><u>Décision X</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander au Secrétariat d'explorer davantage, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale (IMO), le RAC/REMPEITC-Carib et d'autres agences concernées, le développement de propositions de projets et d'activités pour répondre au problème de la gestion des eaux de ballast et des menaces associées représentées par les espèces invasives dans la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Secrétariat a chargé le Centre régional caribéen et latino-américain (CLARC) de CAB International (CABI) de mener une étude pour « produire une compilation des informations concernant les capacités et expériences nationales et régionales sur les espèces marines invasives dans la région des Caraïbes, y compris la gestion des eaux de ballast »</li> <li>CABI a également reçu l'approbation d'un PDF phase A financé par un FME pour développer un projet complet sur l'atténuation de la menace représentée par les espèces étrangères invasives dans la région des îles des Caraïbes, y compris les problèmes liés aux espèces invasives marines et terrestres et à la gestion des eaux de ballast.</li> <li>Le Secrétariat, avec le soutien du gouvernement du Venezuela et le RAC REMPEITC a organisé une réunion régionale d'étude au Venezuela en février 2005 pour contribuer aux activités de préparation de la seconde phase du Projet mondial de gestion des eaux de ballast FME-PNUD-IMO. Le projet porte le nom de «GloBallast Partnerships ». Le principal résultat de la réunion d'étude régionale a été l'endossement du projet GloBallast Partnerships, l'identification des problèmes ayant une incidence régionale vis à vis du domaine maritime et de la biodiversité et des espèces invasives et par rapport aux besoins de la région en matière de renforcement des capacités.</li> <li>Le Secrétariat et le RAC REMPEITC ont finalisé la préparation de lettres de soutien des gouvernements dans la région des Caraïbes pour le document définitif PDF-B du projet.</li> </ul>
<p><u>Décision XII</u></p> <p>1. Demander au Secrétariat de renforcer le degré de coopération entre le Secrétariat et le Secrétariat de la Convention de Bâle à travers la promotion du mémorandum d'accord signé et encourager le Secrétariat à continuer de coopérer avec, le cas échéant, les activités en cours de la Convention de Bâle dans les domaines des huiles usées, des accumulateurs au plomb-acide, et dans le développement d'une approche régionale pour la gestion intégrée des déchets toxiques et des déchets solides dans les Caraïbes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers régionaux sur les huiles usées animés en collaboration avec le centre Caraïbes de la Convention de Bâle et PNUE Chimique pour développer des propositions pour l'élimination des stocks de pesticides périmés. Celles-ci seront soumises au FME pour obtenir des financements au cours de la prochaine biennie. PNUE UCR/CAR identifié comme agence potentiellement co-exécutrice. AMEP PO invité à devenir membre du comité pilote du Centre de Bâle.</li> </ul>

<b>SPAW</b>	
<u>Décision XIII</u>	
1. Encourager la poursuite de la collaboration et des partenariats avec l'institut des ressources mondiales (WRI) et d'autres organisations similaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un accord avec le WRI a été négocié pour soutenir l'évaluation économique des récifs de corail de Ste. Lucie.</li><li>• Des synergies ont été développées avec la Convention du patrimoine mondial sur la nomination de sites naturels marins dans la région</li><li>• Des modules de continuité ont été développés avec la convention interaméricaine pour la conservation des tortues de mer (IAC) et avec le programme pour le récif mésoaméricain (TNC)</li><li>• Des liens ont été développés avec CropLife International pour apporter un soutien aux projets et activités impliquant l'utilisation de pesticides durables et les meilleures pratiques de gestion de l'agriculture</li></ul>

## Annexe II: Statut des promesses de dons et des contributions au Fonds Fiduciaires de la Caraïbe (2004-2005)

<b>FONDS DE DEPOT REGIONAL POUR L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DANS LA REGION DES CARAÏBES</b>		
Statut en date du 12/31/2005		
<b>RESSOURCES ENGAGEABLES :</b>		
	Solde des disponibilités au 01 janvier 2004	1 105 999
	Contributions reçues en 2004-05	2 611 434
	Intérêts courus en 2004-05	58 591
	Revenu programmable sur la base des promesses de dons	0
<b>A.</b>	<b>Ressources engageables</b>	<b>3 776 024</b>
<b>DOTATIONS :</b>		
	<i>Dotation 2004-2005 émise par le Directeur exécutif</i>	<b>1 624 103</b>
	Engagements approuvés pour 2004-05	2 189 327
	Provisions approuvées pour dépenses d'appui du Programme (PSC) pour 2004-05	284 613
<b>B.</b>	<b>Total approuvé 2004-05 engagements &amp; provisions PSO</b>	<b>2 473 940</b>
<b>C.</b>	<b>Solde des disponibilités après engagements (A &amp; B)</b>	<b>1 302 085</b>
<b>ENGAGEMENTS PROPOSES :</b>		
	Engagements proposés pour 2004-05	0
	Provision proposée pour dépenses d'appui du Programme (PSC) pour 2004-05	0
<b>D.</b>	<b>Total engagements proposés &amp; provisions PSC</b>	<b>0</b>
<b>E.</b>	<b>Total engagements approuvés et proposés &amp; provisions PSC (B &amp; D)</b>	<b>2 473 940</b>
<b>F.</b>	<b>Solde disponible après engagements et propositions (A &amp; E)</b>	<b>1 302.085</b>

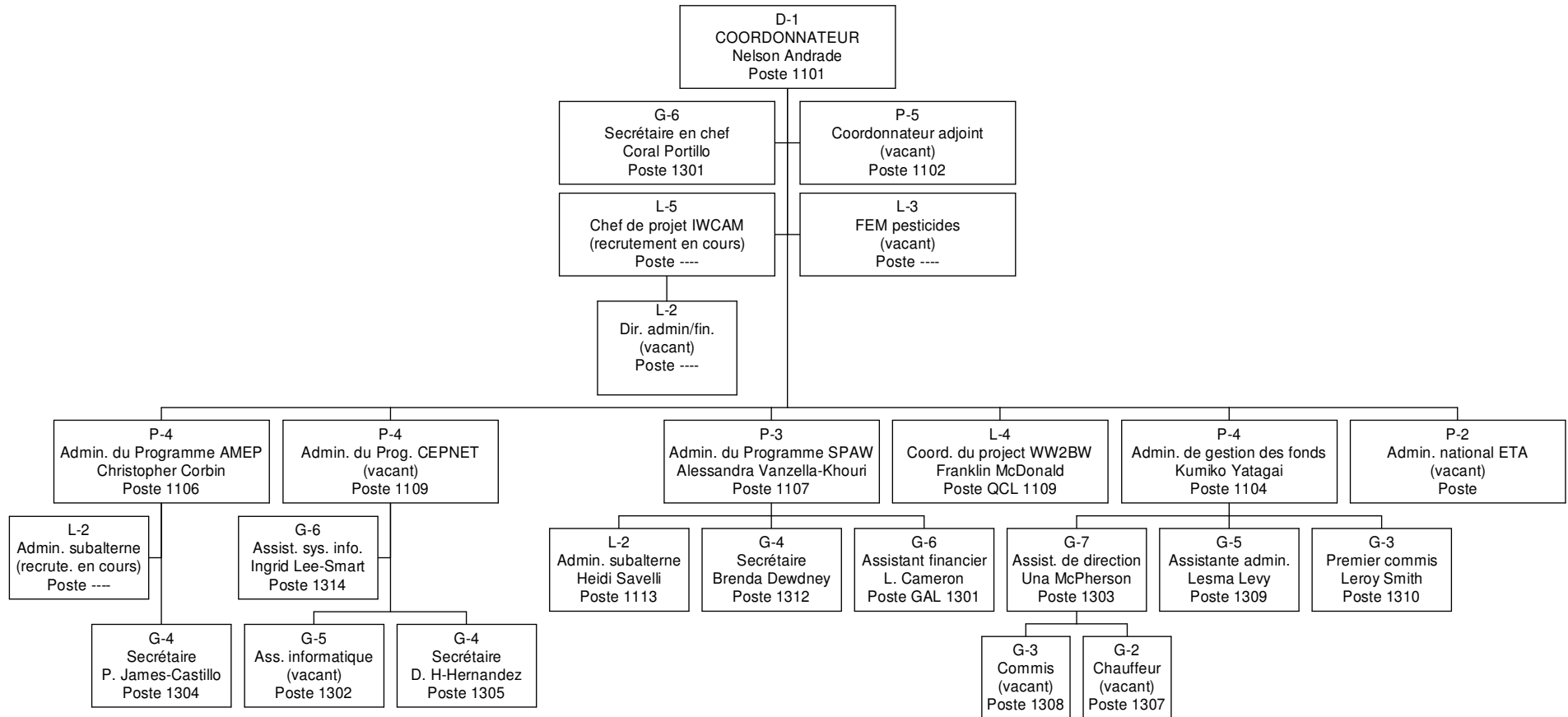
**Annexe III: Dépenses engagées pour la coordination globale des frais communs  
et des sous-programmes**

*Voir document séparé - UNEP(DEPI)/CAR IG. 24/INF.4 Annexe III  
(sera disponible tôt)*

## Annexe IV: État d'avancement de la Convention de Cartagena et de ses protocoles

État	Convention de Cartagena		Déversement d'hydrocarbures		SPAW		LBS	
	Date de signature	Ratification / Adhésion	Date de signature	Ratification / Adhésion	Date de signature	Ratification / Adhésion	Date de signature	Ratification / Adhésion
Antigua et Barbuda		11 septembre 1986		11 septembre 1986	18 janvier 1990			
Bahamas								
Barbade	5 mars 1984	28 mai 1985	5 mars 1984	28 mai 1985		14 octobre 2002		
Belize		22 septembre 1999		22 septembre 1999				
Colombie	24 mars 1983	3 mars 1988	24 mars 1983	3 mars 1988	18 janvier 1990	5 janvier 1998	2 octobre 2000	
Costa Rica		1 août 1991		1 août 1991			6 octobre 1999	
Cuba		15 septembre 1988		15 septembre 1988	18 janvier 1990	4 août 1998		
Dominique		5 octobre 1990		5 octobre 1990				
République dominicaine		24 novembre 1998		24 novembre 1998		24 novembre 1998	3 août 2000	
France	24 mars 1983	13 novembre 1985	24 mars 1983	13 novembre 1985	18 janvier 1990	5 avril 2002	6 octobre 1999	
Grenade	24 mars 1983	17 août 1987	24 mars 1983	17 août 1987				
Guatemala	5 juillet 1983	18 décembre 1989	5 juillet 1983	18 décembre 1989	18 janvier 1990			
Guyana								
Haiti								
Honduras	24 mars 1983		24 mars 1983					
Jamaïque	24 mars 1983	1 avril 1987	24 mars 1983	1 avril 1987	18 janvier 1990			
Mexique	24 mars 1983	11 avril 1985	24 mars 1983	11 avril 1985	18 janvier 1990			
Pays-Bas	24 mars 1983	16 avril 1984	24 mars 1983	16 avril 1984	18 janvier 1990	2 mars 1992	6 octobre 1999	
Nicaragua	24 mars 1983		24 mars 1983					
Panama	24 mars 1983	7 novembre 1987	24 mars 1983	7 novembre 1987	16 janvier 1991	27 septembre 1996		9 juillet 2003
Saint-Kitts-et-Nevis		15 juin 1999						
Sainte-Lucie	24 mars 1983	30 novembre 1984	24 mars 1983	20 novembre 1984	18 janvier 1990	25 avril 2000		
Saint Vincent et les Grenadines		11 juillet 1990		11 juillet 1990		26 juillet 1991		
Surinam								
Trinité-et-Tobago		24 janvier 86		24 janvier 86	18 janvier 1990	10 août 1999		28 mars 2003
Royaume Uni	24 mars 1983	28 février 86	24 mars 1983	28 février 1986	18 janvier 1990			
États-Unis d'Amérique	24 mars 1983	31 octobre 1984	24 mars 1983	31 octobre 1984	18 janvier 1990	16 avril 2003	6 octobre 1999	
Venezuela	24 mars 1983	18 décembre 1986	24 mars 1983	18 décembre 1986	18 janvier 1990	28 janvier 1997		
Commission économique européenne	24 mars 1983							

**Annexe V: Organigramme du Secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes**



Annexe VI: Matrice des projets du PEC

**Région des Caraïbes**

A: Informations générales

<b>Pays</b>	Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, République dominicaine, France, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Pays-Bas, Nicaragua, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Surinam, Trinité-et-Tobago, Royaume Uni, États-Unis d'Amérique et Venezuela	
<b>Instruments juridiques</b>	<b>Convention</b>	<b>Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes adoptée le 24 mars 1983 à Cartagena de Indias, Colombie et entrée en vigueur le 11 octobre 1986</b>
	<b>Protocoles</b>	La Convention est complétée par trois protocoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes – entré en vigueur le 11 octobre 1986</li> <li>▪ Le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) – entré en vigueur le 18 juin 2000</li> <li>▪ Le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) – pas encore entré en vigueur</li> </ul>
	<b>Plan d'action</b>	Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes
<b>Organe directeur</b>	<b>Nom (Conférence des Parties, etc.)</b>	Bureau des Parties contractantes à la Convention de Cartagena ; Comité de surveillance du Plan d'action
	<b>Nom et coordonnées du Président ou de son équivalent</b>	Président du Bureau : Gouvernement du Venezuela, Ministerio de Relaciones Exteriores Casa Amarilla, Caracas E-mail: <a href="mailto:hamlin_jordan@mre.gov.ve">hamlin_jordan@mre.gov.ve</a> ; <a href="mailto:hamlinjordan@hotmail.com">hamlinjordan@hotmail.com</a>
<b>Organe administratif</b>	<b>Nom de l'Unité de coordination régionale</b>	PNUE-CAR/URC
	<b>Nom et coordonnées du Coordinateur ou de son équivalent</b>	Nelson Andrade Colmenares, Coordinateur, PNUE-CAR/URC, 14-20 Port Royal Street, Kingston, JAMAICA, Tel.: (876) 922-9267, Fax: (876) –922-9292, E-mail: <a href="mailto:uneprcuja@cwjamaica.com">uneprcuja@cwjamaica.com</a> , URL: <a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>

## B: Acteurs au sein du Programme pour les Mers régionales

Nom	ACTEURS PRINCIPAUX		
	Catégorie (ONG, IFI, organisation intergouvernementale, etc.)	Description sommaire	Domaine de la coopération avec le Programme pour les mers régionales
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination	OI	<p>Accord global pour résoudre les problèmes et répondre aux enjeux posés par les déchets dangereux. Le Secrétariat appuie la mise en oeuvre de la Convention et des accords qui y sont rattachés. Elle fournit également une assistance et des lignes directrices sur les questions juridiques et techniques, collecte les données statistiques et dispense des formations sur la gestion correcte des déchets dangereux. Les objectifs principaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- minimiser la production de déchets dangereux en termes de quantité et de dangerosité ;</li> <li>- procéder à leur élimination aussi près que possible de leur source de production ;</li> <li>- réduire les mouvements des déchets dangereux.</li> </ul>	<p>Par un Mémoire d'entente entre les deux Secrétariats, la coopération se poursuit par la mise en oeuvre des projets sur les déchets dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Les projets prioritaires sont les suivants : huiles usées, batteries plomb acide usagées, déchets médicaux et hospitaliers et stocks de pesticides périmés.</p>
Association de conservation des Caraïbes (CCA)	ONG	<p>La CCA aide à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de pratiques qui contribuent à la gestion durable des ressources naturelles et culturelles de la région. (<a href="http://www.ccanet.net/">http://www.ccanet.net/</a>)</p>	<p>Évaluation des Zones de conservation prioritaires avec le Programme environnemental régional des Caraïbes (CREP)</p>
Institut pour la santé environnementale des Caraïbes (ISEC)	OIG	<p>La mission de l'ISEC est de faire autorité pour ses États membres afin d'améliorer et d'appuyer les décisions relatives au développement de politiques. L'institut a collaboré principalement dans les domaines de la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières et dans des programmes et des projets de prévention de la pollution.</p>	<p>Cosignataire des projets PNUE PNUD FEM sur la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) pour les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Appui au travail des Centres d'activités régionaux pour le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS).</p>



Nom	ACTEURS PRINCIPAUX		
	Catégorie (ONG, IFI, organisation intergouvernementale, etc.)	Description sommaire	Domaine de la coopération avec le Programme pour les mers régionales
Institut Caraïbe des ressources naturelles (CANARI)	ONG	CANARI a pour mission de créer des opportunités en vue de faciliter la participation équitable ainsi que la collaboration efficace entre les communautés et les institutions de la région des Caraïbes dans la gestion des ressources naturelles qui sont essentielles à son développement.	
Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñaza (CATIE)	OI	Organisation régionale pour l'agriculture tropicale	“Planification de la réhabilitation, de la gestion environnementale et de la mise en valeur du milieu côtier à la suite du cyclone Mitch” au Nicaragua, au Honduras et au Guatemala
Convention sur la diversité biologique (CBD)	OI	Secrétariat de la Convention sur la protection de l'environnement	Mécanisme de communication sur la biodiversité ; établissement des listes d'espèces relevant du protocole SPAW ; rapports nationaux
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	IFI	Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) soutient les pays en développement dans le financement de projets et de programmes visant à protéger l'environnement mondial. Créé en 1991, le FEM est le mécanisme financier des conventions internationales sur la biodiversité, le changement climatique, les polluants organiques persistants. Le FEM soutient également les projets de lutte contre la désertification et de protection des eaux internationales et de la couche d'ozone.	Réduction de la contamination par les pesticides de la mer des Caraïbes en Amérique centrale ; Intégration de la gestion des bassins versants et des zones côtières pour les petits États insulaires des Caraïbes ; Formation à la remise en état de baies polluées dans la région des Caraïbes ;
Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN)	Projets internationaux	Le GCRMN est mandaté par les gouvernements nationaux, les agences des Nations Unies, des ONG internationales et des instituts d'écologie marine pour promouvoir la surveillance des récifs coralliens dans le monde. Son objectif est de sensibiliser l'opinion sur leur état de santé actuel, de fournir des données pour appuyer les travaux des spécialistes de la conservation des récifs coralliens.	ICRI et ICRAN

Nom	ACTEURS PRINCIPAUX		
	Catégorie (ONG, IFI, organisation intergouvernementale, etc.)	Description sommaire	Domaine de la coopération avec le Programme pour les mers régionales
Réseau international d'actions en faveur des récifs coralliens (ICRAN)	OI	Le Réseau international d'actions en faveur des récifs coralliens (ICRAN), créé en 2000, est un partenariat mondial d'experts des récifs coralliens qui oeuvrent pour stopper et inverser la détérioration de l'état de santé des récifs coralliens mondiaux. Il s'agit d'une réponse coordonnée à l'appel de l'ICRI pour la protection des récifs coralliens.	Protection des récifs coralliens ; formation ; évaluation ; sensibilisation/éducation
CAR (Centre d'activités régional) LBS Cimab (Cimab – Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental Ambiente de Bahías y Costas)	Gouvernemental (Cuba)	Le CIMAB est l'unité administrative du CAR pour la pollution maritime due à des sources et activités terrestres (LBS).  Le CAR pour la Pollution Maritime d'origine terrestre contribue au Protocole relatif à la pollution maritime due à des sources et activités terrestres dans les domaines scientifique et technique ainsi que dans la coordination des activités spéciales en conformité avec les décisions de la Réunion intergouvernementale et des Parties contractantes.	Le CAR pour la pollution maritime due à des sources et activités terrestres (LBS), placé sous le contrôle direct de l'UCR, apporte le soutien requis à la coordination de la mise en oeuvre du programme découlant du protocole LBS
CAR (Centre d'activités régional) LBS IMA (IMA: Institute of Marine Affairs)	Gouvernemental (Trinité et Tobago)	L'IMA est l'unité administrative du CAR pour la pollution maritime due à des sources et activités terrestres.  Le CAR pour la pollution maritime due à des sources et activités terrestres contribue à l'application du Protocole relatif à la pollution maritime due à des sources et à des activités terrestres dans les domaines scientifique et technique de même que dans la coordination des activités spéciales en conformité avec les décisions de la Réunion intergouvernementale et des Parties contractantes.	Le CAR pour la pollution maritime due à des sources et activités terrestres (LBS), placé sous le contrôle direct de l'UCR, apporte le soutien requis à la coordination de la mise en oeuvre du programme découlant du protocole LBS  Les CAR LBS IMA et LBS Cimab ont en commun de nombreuses activités et mènent des activités spécifiques en relation avec leur domaine de compétence respectif

Nom	ACTEURS PRINCIPAUX		
	Catégorie (ONG, IFI, organisation intergouvernementale, etc.)	Description sommaire	Domaine de la coopération avec le Programme pour les mers régionales
Organisation des Etats Caraïbes de l'Est – Unité de l'environnement et du développement durable (OECS/ESDU)	OGI	L'Unité de l'environnement et du développement durable de l'Organisation des Etats Caraïbes de l'Est (OECS-ESDU) est l'organe au sein du Secrétariat de l'OECS qui est responsable de fournir des services de gestion des ressources naturelles et de l'environnement aux États membres de l'OECS. L'OECS-ESDU met en œuvre une variété de programmes qui soutiennent les objectifs de gestion des ressources naturelles et de l'environnement des États membres	
CAR (Centre d'activités régional) du SPAW	Gouvernemental (France/Guadeloupe)	Ministère de l'Écologie de la République française en tant qu'unité administrative du CAR à l'appui du Protocole SPAW.  Le CAR SPAW contribue à l'application du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans les domaines scientifiques et technique de même que dans la coordination d'activités spéciales conformément aux décisions de la Réunion intergouvernementale et des Parties contractantes.	Le CAR pour le SPAW, sous le contrôle direct de l'UCR, apporte le soutien nécessaire pour la coordination de la mise en œuvre du programme découlant du Protocole SPAW
CAR/REMPEITC (Centre d'activités régional)	Gouvernemental (Antilles néerlandaises)	Le Gouvernement des Antilles néerlandaises est l'unité administrative du CAR à l'appui du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures.  Le CAR soutient le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans les domaines scientifique et technique de même que dans la coordination d'activités spéciales conformément aux décisions de la Réunion Intergouvernementale et des Parties contractantes.	Le CAR pour les déversements d'hydrocarbures, placé sous le contrôle direct de l'UCR et de l'OMI, apporte le soutien requis à la coordination et à la mise en œuvre du programme découlant du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures
Monitor Caribbean	ONG	Surveillance de la biodiversité	Bases de données SPAW

Nom	ACTEURS PRINCIPAUX		
	Catégorie (ONG, IFI, organisation intergouvernementale, etc.)	Description sommaire	Domaine de la coopération avec le Programme pour les mers régionales
National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)	Agence nationale (USA)	La National Oceanic and Atmospheric Administration mène des recherches et collecte des données océaniques, atmosphériques, spatiales et solaires et applique ces connaissances à la science et aux services en relation avec la vie quotidienne de tous les Américains.	Formation ; projet ICRAN
Reef Check	Projet international	Reef Check a pour mission la sensibilisation du public ainsi que la surveillance et la gestion des formations coralliennes du monde	ICRI et ICRAN
L'Agence suédoise de développement international (Sida)	Agence de financement	L'objectif général de l'Agence suédoise de coopération au développement international est d'élever le niveau de vie des personnes pauvres dans le monde. Le Parlement suédois a adopté les six objectifs spécifiques suivants pour atteindre cet objectif général : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance économique</li> <li>▪ Indépendance économique et politique</li> <li>▪ Egalité économique et sociale</li> <li>▪ Développement démocratique de la communauté</li> <li>▪ Utilisation durable à long terme des ressources naturelles et la protection de l'environnement</li> <li>▪ Egalité entre les femmes et les hommes</li> </ul>	*Soutien à la mise en œuvre des protocoles LBS, SPAW et ETA *Partenariats WW2BW à l'appui de la Convention de Cartagena/le PEC
PNUE-Programme d'action mondial (PAM)	OI	Le PAM coordonne les tâches et les activités du PNUE.  Le PAM a pour mission de prévenir la dégradation du milieu marin par les activités terrestres en facilitant la tâche de préservation et de protection du milieu marin incombant aux États.	Le rôle du secrétariat, en partenariat étroit avec les organisations compétentes, consiste à : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. promouvoir et faciliter la mise en œuvre du PAM au niveau national ;</li> <li>b. promouvoir et faciliter sa mise en œuvre au niveau régional et sous-régional notamment par le biais d'une redynamisation du Programme pour les mers régionales du PNUE ;</li> <li>c. jouer un rôle de catalyseur avec d'autres organisations et institutions dans la mise en œuvre du PAM au niveau international.</li> </ol>

Nom	ACTEURS PRINCIPAUX		
	Catégorie (ONG, IFI, organisation intergouvernementale, etc.)	Description sommaire	Domaine de la coopération avec le Programme pour les mers régionales
Agence de protection de l'Environnement des États-Unis d'Amérique (U.S. EPA)	Agence Nationale (USA)	Protection de la santé humaine, sauvegarde du milieu naturel	Programme national d'action du PAM ; mécanisme de communication ; SIG ; mise en œuvre du protocole LBS
Département d'État des États-Unis	Agence Nationale (USA)	Créer un monde plus sûr, démocratique et prospère au profit du peuple américain et la communauté internationale.	Initiative White Water to Blue Water
World Resource Institute (WRI)	ONG	<p>Le World Resources Institute est une organisation de recherche environnementale et politique qui élabore des solutions pour protéger la planète et améliorer la vie des personnes.</p> <p>Le travail du WRI se concentre sur l'accomplissement de progrès concernant quatre objectifs majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protéger les écosystèmes de la terre</li> <li>▪ Améliorer l'accès à l'information environnementale</li> <li>▪ Créer des entreprises et des opportunités</li> <li>▪ Inverser le réchauffement climatique</li> </ul>	Projet ICRAN ; évaluation <a href="#">Reefs@Risk</a>

C: Projets passés, actuels et futurs dans le cadre du Programme pour les mers régionales

PROJETS EN COURS DIRIGÉS PAR LES MERS REGIONALES						
Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP)</b>						
<b>(a) Coordination du programme</b>	500.000 (inclut les coûts de personnel et d'appui)	2006-2007	CAR CIMAB, CAR IMA	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Promouvoir le Protocole LBS pour assurer sa ratification par les Parties contractantes et mobiliser l'appui des États en faveur du programme</li> <li>•Étendre la collaboration, la coordination et la communication avec des organisations concernées par les objectifs du Protocole AMEP/LBS</li> <li>•Assurer la supervision courante des activités des divers projets AMEP</li> <li>• Coordonner avec les directeurs des deux CAR de LBS pour assurer un plan de travail coordonné et cohérent d'appui au Protocole LBS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Nombre accru d'adhésion au Protocole LBS</li> <li>*Financement durable de projets et d'activités</li> <li>*Plan de travail AMEP approuvé pour 2007-2008</li> <li>*Collaboration accrue entre les centres de liaison LBS, les agences régionales et les CAR LBS</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  PNUE (DEC)/CAR WG.28/3.
<b>(b) Réduire les écoulements de pesticides dans la Mer des Caraïbes (Projet du Fonds pour l'environnement mondial)</b>	2.586.500	2006-2007	FEM, Colombie, Costa Rica, Nicaragua, Panamá	*Protéger le milieu marin des Caraïbes en réduisant l'usage des pesticides dans l'agriculture ainsi qu'en améliorant d'une façon générale la gestion des pesticides grâce à la conception de plans nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Plans nationaux d'action pour la réduction de la contamination par les pesticides ;</li> <li>*Amélioration du cadre régional de coopération et collaboration sur les problèmes transfrontières relatifs au contrôle des écoulements de pesticides ;</li> <li>*Infrastructure nationale, institutionnelle, politique et juridique renforcée.</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  Ce projet soutient la mise en œuvre de l'Annexe IV au protocole LBS  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(c) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement (Projet IWCAM du FEM)</b>	2.579.255	2006-2007	FEM, PNUD, ISEC, petits États insulaires en développement des Caraïbes	*Renforcer la capacité des pays participants à mettre en œuvre une approche intégrée de la gestion des bassins versants et des zones côtières *Au long terme, pour renforcer la capacité des pays à planifier et à gérer leurs ressources et leurs écosystèmes aquatiques sur une base durable.	* Cadres juridiques, politiques et institutionnels nationaux renforcés pour la gestion environnementale ; * Coopération et collaboration renforcée entre les petits États insulaires en développement des Caraïbes par la réplique de projets de démonstration ; *Développement de plans de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ; *Nombre accru d'adhésions au Protocole LBS.	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.  Les principales dispositions du Protocole LBS mises en œuvre par ce projet sont celles de l'article III.
<b>(d) Formation à la remise en état de baies polluées</b>	103.000	2006-2007	PNUD, FEM, Cuba	*Soutenir la conception et la mise en place d'installations de traitement des eaux usées appropriées et le contrôle des nutriments	*Partage des connaissances apprises à la suite d'un atelier régional ; *Élaboration de propositions de suivi à présenter aux agences donatrices.	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.  Ce projet est directement rattaché à l'Annexe III au Protocole relative au traitement des eaux usées ménagères et réalise ses objectifs par le biais de l'article XI portant sur l'éducation et la sensibilisation.
<b>(e) Deuxième aperçu régional des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes</b>	43.600	2006-2007	IMA, Cimab, États membres, PNUE-PAM, Sida	*Fournir des données de base sur tous les rejets ou les impacts dus à des sources ponctuelles ou diffuses dans la zone d'application de la Convention *Établir de nouvelles données de base permettant de mesurer les progrès accomplis au titre du Protocole LBS	*Réunions des experts convoquées ; *Collecte et documentation de toutes les données existantes sur la charge de pollution dans la région des Caraïbes ; *Rapport TR 33 mis à jour, préparé et approuvé par la Réunion Intergouvernementale.	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.  Ce projet mettra en œuvre les articles VI, VIII et XII du Protocole LBS– respectivement Programmes de Surveillance et d'évaluation, développement de systèmes d'information et établissement de rapports

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
(f) Appui au développement continu de la mise à jour du Rapport technique n° 33		Voir ci-dessus	Voir ci-dessus	Voir ci-dessus	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Atelier régional de promotion ;</li> <li>*Bibliographie électronique des études consacrées aux polluants et des études sur la qualité environnementale menées dans la région ;</li> <li>*Rapports nationaux sur l'état du milieu marin, y compris les intrants polluants, préparés en utilisant la technologie recommandée ;</li> <li>*Formulation de recommandations sur les systèmes d'information les plus appropriés devant être utilisés pour présenter les données relatives à la pollution ;</li> <li>*Collaboration accrue entre le Secrétariat du PEC, les CAR, les centres d'échange d'informations LBS et les institutions collaboratrices.</li> </ul>	Voir ci-dessus
(g) Évaluer les lignes directrices sur l'évaluation des besoins pour développer des Plans nationaux de réduction de la pollution par les eaux usées ménagères par le biais de projets pilotes d'évaluation des besoins d'infrastructure en matière d'eaux usées dans la région des Caraïbes et partage effectif des documents de référence	31.000	2006-2007	Sida, PNUE-PAM, deux pays pilotes	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Assister deux pays pilotes dans la conception de plans nationaux de mise en conformité avec les exigences de l'Annexe III au protocole LBS relative aux eaux usées ménagères.</li> <li>* Appliquer les lignes directrices PNUE CAR/UCR sur les évaluations des besoins nationaux en d'infrastructure en matière d'eaux usées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Projets pilote réalisés conformément aux calendriers convenus ;</li> <li>* Partage effectif des connaissances acquises avec d'autres pays de la région des Caraïbes ;</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a> UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.



Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(h) Programme de Petites Subventions – Meilleures pratiques de gestion agricole</b>	30.000	2006-2007	PNUE-PAM, EARTH University	*Piloter des pratiques innovantes par des applications pratiques et partager les résultats avec d'autres pays et localités de la région des Caraïbes.	*Sélection de deux propositions de projets à subventionner en vue de leur mise en œuvre ; *Mise en œuvre réussie de projets pilotes conformément aux calendriers convenus ; * Préparation et partage d'études de cas réalisées sur les projets pilotes.	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>
<b>(i) Conception de Programmes d'action nationaux (PAN) – Phase 2</b>	15.000	2006-2007	Département d'État des Etats-Unis d'Amérique, Jamaïque, Sainte Lucie, Trinité et Tobago, Barbade, Secrétariat du PAM et node PAM de NOAA	Créer la capacité au sein des États membre du PEC à développer des PAN afin d'aider à la protection des mers des Caraïbes contre la pollution due aux sources et aux activités terrestres.	*Diffusion des enseignements appris par le développement de PAN dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes ; * Communication des informations y compris des résultats, des rapports, des enseignements appris et des recommandations et des PAN de démonstration au node mécanisme de communication du PAM ; *Stratégies de financement et de planification stratégique appropriées pour les PAN terminés ; *Fourniture d'un soutien technique et financier où cela est nécessaire pour la mise en œuvre de PAN existants et le développement de nouveaux PAN.	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(j) Soutien aux activités des Centres d'activités régionaux de promotion de la gestion intégrée des déchets solides et dangereux et d'une Approche intégrée du cycle de vie pour la gestion des substances chimiques dans la région des Caraïbes</b>	40.000	2006-2007	Sida, FEM, CAR LBS (Cimab), CAR LBS (IMA), CAR du Secrétariat de la Convention de Bâle, petits États insulaires en développement des Caraïbes,	Développement et mise en œuvre de stratégies intégrées conjointes pour la réduction et le contrôle de la pollution du milieu marin par les déchets solides et dangereux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Projets et activités conjoints de lutte contre la pollution par les principales sources de déchets dangereux dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes ;</li> <li>*Augmentation du nombre de ratifications/d'adhésions au protocole LBS ;</li> <li>*Augmentation de la collaboration entre PNUE-UCR/CAR et le Secrétariat de Bâle et leurs CAR respectifs dans la région des Caraïbes.</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.
<b>(k) Développement de capacités en matière de systèmes d'information géographiques pour le CAR LBS-Cimab</b>	14.000	2006-2007	Sida, CAR LBS-Cimab	Développer les capacités institutionnelles du CAR LBS-Cimab pour l'utilisation de Systèmes d'information géographique (SIG).	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Environnement informatique SIG bien établi ;</li> <li>*Base de techniciens et de professionnels formés au développement de bases de données SIG et à l'utilisation des informations SIG ;</li> <li>*Produits SIG disponibles pour le partage et la démonstration ;</li> <li>*Catalogue de métadonnées disponible pour les données et informations archivées et nouvelles ;</li> <li>*Améliorer en termes de nombre et de variété les services fournis par CAR LBS-Cimab au CEP et à ses pays membres.</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(l) Réseau régional de Technologie et de Science marine pour les Caraïbes : Réseau Know/Why</b>	200.000	2006-2007	Sida, CAR-Cimab, CAR-IMA, INVEMAR, IOCARIBE, ODINCARSA	* Renforcer la capacité des pays des Caraïbes à mettre en application le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) et améliorer les connaissances sur l'état et la qualité du milieu marin et de ses ressources.	* Renforcement des capacités des laboratoires des CAR LBS et des laboratoires régionaux et nationaux partenaires ; * Base de données étendue sur l'état du milieu marin de la région des Caraïbes ; * Amélioration de l'utilisation des technologies, telles que les Systèmes d'information géographique (SIG), pour cartographier le milieu marin, la qualité de l'eau et les charges polluantes des sources et activités terrestres. *Lignes directrices méthodologiques standardisées pour la classification des eaux marines dans les catégories I et II, conformément au Protocole LBS.	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.
<b>(m) Promotion du Protocole LBS</b>	72.000	2006-2007	Sida, Département d'Etat des USA	*Aider les pays à répondre aux exigences législatives, techniques et réglementaires nécessaires à la ratification ratifier et à la mise en œuvre du Protocole LBS. *Augmenter l'échange d'informations et la coopération entre les participants aux différents ateliers pour faciliter l'établissement ultérieur d'un Réseau d'activités régional (RAR).	* Renforcement de la sensibilisation et des connaissances du Protocole LBS ; * Deux études de cas de pays préparées et transmises aux décideurs gouvernementaux de la Région des Caraïbes ; * Matériel promotionnel comprenant brochures pédagogiques, DVD et CD publiés en langues anglaise et espagnole ; * Augmentation du nombre de ratifications/d'adhésions au Protocole LBS	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(n) Projet Tela</b>	14.800	2006-2007	Sida, Honduras	*Promouvoir le développement durable des communautés de Miramar et de La Esperanza de Santiago, dans le bassin du fleuve Banaderos, grâce à l'application de mesures de conservation pour la protection des ressources naturelles.	* Réduction des écoulements et de la sédimentation dans le bassin versant * Amélioration de la vie économique des deux communautés * Plus grande sensibilisation des communautés sur l'éducation environnementale, le reboisement, l'utilisation de pesticides, la protection du bassin versant et la protection des ressources naturelles	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.28/3.
<b>(o) Elaboration d'une stratégie régionale de gestion des déchets marins dans la région des Caraïbes</b>	65.000	2006-2007	Sida, Mers Régionales du PNUE	*Aider à la protection de l'environnement et au développement durable de la région des Caraïbes par le développement d'un " <i>Plan d'action régional sur la gestion durable des déchets marins dans la mer des Caraïbes</i> ". (RAPMaLi).	* Document de synthèse sur les Déchets marins dans la région des mers des Caraïbes (collecte et examen de l'état actuel, données et informations) ; * Rapport sur les propositions techniques / de programmation des programmes nationaux et régionaux de surveillance et d'évaluation ; * 'Document cadre' pour un Plan d'action régional sur la gestion durable des déchets marins dans la région des Caraïbes * Rapport de la Réunion régionale des autorités nationales et d'experts sur les déchets marins ; * Rapport sur la participation des pays des Caraïbes à la journée régionale de nettoyage des plages de 2006.	



Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>Vie sauvage et zones particulières protégées (SPAW)</b>						
<b>(a) Coordination du Programme</b>	20.000	2006-2007		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Promouvoir le Protocole SPAW de manière appropriée pour garantir sa ratification et susciter le soutien au Protocole</li> <li>•Assurer que la formulation et la mise en œuvre des activités du programme satisfont aux exigences et aux besoins du Protocole SPAW</li> <li>•Développer la coordination, la collaboration et la communication avec les organisations pertinentes pour les objectifs du SPAW</li> <li>•Amélioration et cohérence de la contribution des Caraïbes au processus de la Vue d'ensemble de l'Environnement mondial (GEO) et, enfin, le développement d'un processus de reporting de l'État de l'environnement (SOE) pour les Caraïbes ;</li> <li>•Améliorer la coordination des programmes régionaux de la vie sauvage et des zones de protection particulière ;</li> <li>•Surveiller les activités quotidiennes et la coordination générale des différents projets ;</li> <li>•Développer et promouvoir un format approprié pour l'établissement de rapports nationaux au titre du protocole SPAW, incluant la détermination et l'établissement de rapports sur l'incidence du programme SPAW.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Quatrième Réunion des Parties contractantes (COP4) au Protocole SPAW</li> <li>•Propositions de projet à l'appui des objectifs et du financement du SPAW</li> <li>Calendrier et budget pour la période 2008-2009</li> <li>•Quatrième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4)</li> <li>•Etablissement d'un format pour les rapports nationaux établis au titre du SPAW</li> <li>•Collaboration et synergies accrues avec des organisations et des initiatives pertinentes à l'intérieur et à l'extérieur de la région ;</li> <li>•Plus grande implication des gouvernements dans les activités SPAW et adhésion de nouvelles Parties au protocole SPAW.</li> </ul>	<p><a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a></p> <p>UNEP (DEC)/CAR WG.29/5.</p>

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(b) Renforcement des zones protégées dans les Caraïbes</b>	370.000	2006-2007	Réseau et Forum CaMPAM, CAR SPAW, CCA	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Renforcer la gestion des parcs et des zones protégées dans la région des Caraïbes, y compris la communication entre les parcs et les zones protégées dans la région ;</li> <li>* Assister, le cas échéant, les gouvernements dans l'identification et l'établissement des zones protégées ;</li> <li>* Sensibiliser les gouvernements sur la nécessité et l'importance de financer les zones protégées et promouvoir la mise au point de mécanismes de financement et des stratégies pour une gestion réussie des parcs et des zones protégées ;</li> <li>* Promouvoir les zones protégées dans le contexte de la conservation d'importantes ressources naturelles qui sont nécessaires pour le développement durable de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Un réseau et un forum CaMPAM plus efficaces, à travers la mise en oeuvre du Plan quinquennal stratégique, améliorant ainsi la capacité de gestion des MPA de la région ;</li> <li>* Un cadre d'au moins 15 administrateurs de MPA formés à tous les aspects de la gestion des MPA et possédant des compétences en communication et en formation pour transmettre les connaissances à d'autres gestionnaires et au personnel des MPA ;</li> <li>* Gestion améliorée des MPA et des meilleures pratiques grâce à l'appui du Fonds de microfinancement de CaMPAM et des subventions complémentaires pour des pratiques de pêcheries et du tourisme durables ;</li> <li>* Une base de données Internet actualisée sur les MPA de la région des Caraïbes ;</li> <li>* Une première liste des zones protégées, dans le cadre du Protocole SPAW, en vue du développement d'un réseau de MPA régional ;</li> <li>* Une coordination avec les initiatives pertinentes et les efforts déployés en appui aux zones protégées et une collaboration accrue avec GCFI, CI, TNC, WCPA, IUCN, CCA, CANARI, BirdLife International et UNESCO-WHC.</li> </ul>	<p><a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a></p> <p>UNEP (DEC)/CAR WG.29/5.</p>

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(c) Mise au point des lignes directrices de gestion des espèces et des zones protégées</b>	110.000	2006-2007	CAR SPAW, Parties au Protocole SPAW, Experts régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Promouvoir et aider à la mise au point et à la mise en oeuvre des lignes directrices pour l'établissement et la gestion des zones protégées, élaborées dans le cadre de SPAW ;</li> <li>* Promouvoir la planification du système national des zones protégées en tant que mécanisme pour l'élaboration d'une législation pertinente et des mécanismes d'élaboration de rapports ;</li> <li>* Promouvoir et aider à la mise au point et à la mise en oeuvre des lignes directrices sur la conservation et la gestion des espèces, élaborées dans le cadre de SPAW.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* L'application des lignes directrices dans l'évaluation des zones protégées qui doivent être inscrites dans la liste dans le cadre du Protocole SPAW ;</li> <li>* Une liste préliminaire de zones protégées au titre du Protocole SPAW pour démarrer un réseau régional et la coopération entre les zones ;</li> <li>* La compilation de l'information et un projet de lignes directrices et des critères pour prévenir que les espèces deviennent menacées ou en danger</li> <li>* Des définitions et des procédures pour l'application des exemptions de l'Article 11(2)</li> <li>* Les Annexes au Protocole actualisées pour refléter les problèmes de conservation actuels des espèces d'intérêt régional</li> </ul>	<p><a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a></p> <p>UNEP (DEC)/CAR WG.29/5.</p>



Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(d) Conservation des espèces menacées et en danger</b>	420.000	2006-2007	CAR de SPAW ECCN, WDCC, IFAW, la Commission pour la survie des espèces de l'UICN, WIDECAS, T, SCSCB, Birdlife, Sida, GISP, CBD, OMI	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer un consensus dans la région sur les priorités identifiées dans la gestion des espèces migratrices et en danger ;</li> <li>* Mettre en oeuvre les activités prioritaires des plans de gestion et de récupération des espèces, mis au point dans le cadre de SPAW ;</li> <li>* Mettre au point, si nécessaire, des plans de gestion adéquats et des programmes pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris celles d'importance économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Un plan d'Action régional pour la conservation des mammifères marins et les actions prioritaires mises en oeuvre, y compris les actions prioritaires de conservation du lamantin.</li> <li>* La conservation des tortues de mer et les actions prioritaires de récupération mises en oeuvre dans au moins trois pays.</li> <li>* La base de données des espèces de SPAW actualisée et plus complète, est mise à disposition par le biais du site Internet du PEC.</li> <li>* Des actions prioritaires identifiées pour la gestion de la langouste et de la conche reine et une capacité accrue pour leur mise en oeuvre ;</li> <li>* Un programme préliminaire élaboré sur les espèces marines envahissantes ainsi que des professionnels environnementaux des gouvernements formés sur les problèmes clés liés aux espèces marines envahissantes</li> </ul>	<p><a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a></p> <p>UNEP (DEC)/CAR WG.29/5.</p>

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(e) Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins</b>	105.000	2006-2007	ICRI, ICRAN, FEM	<p>* Aider à la gestion des écosystèmes marins et côtiers de la région sur une base durable, en particulier par des pratiques durables ;</p> <p>* Mobiliser la volonté politique et les actions des gouvernements et autres partenaires pour la conservation et l'utilisation durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés, comme la mangrove et les prairies marines ;</p> <p>* Établir un réseau mondial de sites de démonstration de gestion intégrée des côtes et des zones maritimes protégées, fonctionnant activement, afin de promouvoir de bonnes pratiques de gestion dans les écosystèmes marins, avec l'implication totale des communautés locales ;</p> <p>* Communiquer efficacement la valeur et l'importance des récifs coralliens, les menaces à leur durabilité et les actions nécessaires à leur protection ;</p> <p>* Créer une série intégrée d'activités d'évaluation mondiale choisies, afin de permettre une gestion efficace des zones de récifs coralliens par l'apport des informations essentielles.</p>	<p>* Connaissance et information sur l'état des écosystèmes marins, premièrement les récifs coralliens, pour déterminer les actions prioritaires et se focaliser sur les efforts nécessaires.</p> <p>* Création de ressources alternatives ou supplémentaires et des meilleures pratiques mises en oeuvre dans l'agrobusiness, le tourisme de loisirs aquatiques marins et les pêcheries le long de la région mésoaméricaine.</p> <p>* Compilation et diffusion des enseignements appris et des meilleures pratiques, comme moyens pour générer l'échange entre les pays de la région des Caraïbes et générer leur démultiplication, en vue de la gestion écologiquement rationnelle des récifs ;</p> <p>* Améliorer la coopération et la programmation de la conservation et la gestion des écosystèmes marins dans la région</p>	<p><a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a></p> <p>UNEP (DEC)/CAR WG.29/5.</p>

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(f) Tourisme durable</b>	40.000	2006-2007	CTO, CAST, UNEP-DTIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Promouvoir les pratiques de tourisme durable ;</li> <li>* Étendre les accomplissements du projet du Réseau pour l'environnement des Caraïbes (CEN) ;</li> <li>* Développer les liens de manière efficace avec la CTO, l'Alliance pour le tourisme durable des Caraïbes (CAST) et les autres organisations pertinentes, engagées dans le tourisme durable de la région des Caraïbes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Une capacité accrue au niveau local sur les meilleures pratiques et les approches pour un tourisme durable ;</li> <li>* Une coordination et une collaboration accrues avec CTO, CAST, OECS-ESDU, CELB-CI et UNEP-DTIE, dans les initiatives de tourisme durable d'un intérêt commun ;</li> <li>* La campagne de Drapeau bleu dans les Caraïbes, mise en oeuvre dans les pays sélectionnés</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>  UNEP (DEC)/CAR WG.29/5.
<b>Systèmes d'information portant sur la gestion des ressources marines et côtières (CEPNET)</b>						
<b>(a) Coordination du Programme</b>	10.000	2006-2007		Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Renforcer les capacités en matière de gestion des informations sur les ressources marines et côtières dans la région des Caraïbes et les pays du PEC ;</li> <li>* Améliorer l'accès aux informations sur les ressources marines et côtières grâce au renforcement des réseaux et à la création de bases de données ;</li> <li>* Diffuser l'information rassemblée dans le cadre des projets et des activités du PEC ;</li> <li>* Assister les sous-programmes régionaux du PEC dans les questions ayant trait à la gestion et au partage de l'information</li> </ul>		

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>(b) Renforcement des capacités de gestion de l'information du secrétariat</b>	15.000	2006-2007		Maintenance et développement du réseau informatique du CAR/UCR	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Maintenance régulière des bases de données des points de liaison</li> <li>*Programme de formation à destination du personnel de l'UCR pour améliorer ses capacités informatiques</li> <li>*Système de catalogue informatisé pour les publications du centre de documentation.</li> <li>*Présentation d'informations à jour et exactes sur le site Internet du PEC</li> <li>*Accès aux bases de données pertinentes des sites Internet des partenaires du PEC</li> <li>*Maintenance du site</li> </ul>	<a href="http://www.cep.unep.org">http://www.cep.unep.org</a>
<b>(c) Mécanismes de communication (CHM) du PEC</b>	20.000	2006-2007	Sida, TNC, WRI, Université de Miami, Université de Puerto Rico, Environmental Defense	Assistance dans la réalisation de projets globaux dans les Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Développer le node des Caraïbes du mécanisme de communication du programme d'action global (GPA/CHM)</li> <li>* Développement et maintenance d'un centre de communication sur les meilleures pratiques de gestion intégrée (AMEP)</li> <li>*Maintenance du site WW2BW</li> <li>*Rendre la base de données CaMPAM de SPAW accessible par Internet</li> </ul>	
<b>(d) Outils Internet/SIG à l'appui de la prise de décisions</b>	20.000	2006-2007	ICRAN, UNEP-WCMC, US-EPA	Acquérir les ressources pour développer avec les institutions et les organisations, les outils et les connaissances permettant de recourir davantage aux outils Internet et aux SIG pour appuyer la prise de décision en matière de gestion environnementale dans la région des Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Développement du centre de communication de l'IWCAM</li> <li>*Coordination avec d'autres initiatives régionales de gestion de l'information sur l'environnement</li> </ul>	

Nom	Coût (USD)	Période	Partenaires	Objectif	Résultats attendus	Commentaires/autres infos ( <a href="http://www...">http://www...</a> )
<b>Éducation, Formation, Sensibilisation (ETA)</b>						
<b>(a) Coordination du Programme</b>	5.000	2006-2007		<ul style="list-style-type: none"> <li>•Transformer et améliorer les systèmes éducatifs pour qu'ils intègrent une attitude cohérente et positive à l'égard de l'environnement</li> <li>•Renforcer les programmes de formation aux niveaux régional et mondial</li> <li>•Appuyer les efforts de sensibilisation à l'intention du grand public en vue de promouvoir une interaction plus harmonieuse avec le milieu marin et côtier</li> </ul>		
<b>(b) Promouvoir une meilleure compréhension du Protocole LBS</b>	90.000	2006-2007	Sida, Département d'État des Etats-Unis, CAR LBS, OESI	Développer une stratégie de communication ainsi que du matériel de sensibilisation pour mieux faire connaître le Protocole LBS dans la région et en promouvoir ainsi la ratification et la prompt application	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Élaboration de matériel de sensibilisation</li> <li>* Développement d'une stratégie de communication pour le Protocole LBS</li> <li>* Développement de nouvelles affiches pour le PEC</li> </ul>	
<b>(c) Promotion du PEC et de ses sous-programmes</b>	50.000	2006-2007	Sida, Panos et Media	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Encourager la conception et l'exécution conjointes de projets éducatifs dans le domaine de l'environnement au niveau national</li> <li>*Favoriser l'élaboration de programmes éducatifs adaptés</li> <li>*Sensibiliser l'opinion sur la nécessité de protéger les ressources marines et côtières</li> <li>* Développer une stratégie d'animation et de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Projet régional de promotion de la ratification/adhésion au Protocole LBS</li> <li>*Informer en permanence la communauté des pays du PEC et le grand public</li> <li>*Promotion du PEC dans les forums régionaux et nationaux</li> <li>*Publication d'une brochure pour promouvoir l'outil de communication de CEPNET</li> <li>*Formation aux médias pour le personnel du PEC</li> <li>*Publication d'une brochure sur la stratégie du PEC</li> <li>*Augmentation de la visibilité par l'intermédiaire des stations de radio, des articles, des brochures, des affiches ;</li> </ul>	